RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN

PROVINCE DU SUD-KIVU

ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE FRAGILITÉ

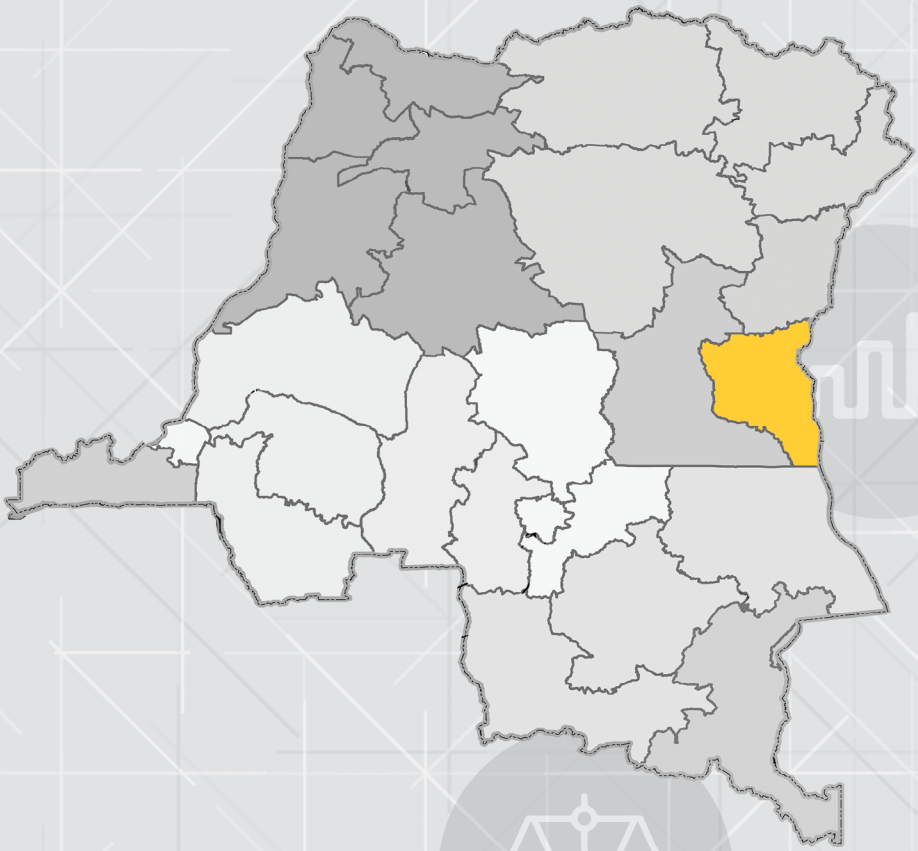

Kinshasa, Février 2019

KOICA
Korea International Cooperation Agency

NEWDEAL
CONSTRUIRE DES ETATS PACIFIES

PNUD
Au service des peuples et des nations

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN

PROVINCE DU SUD-KIVU

ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE FRAGILITÉ

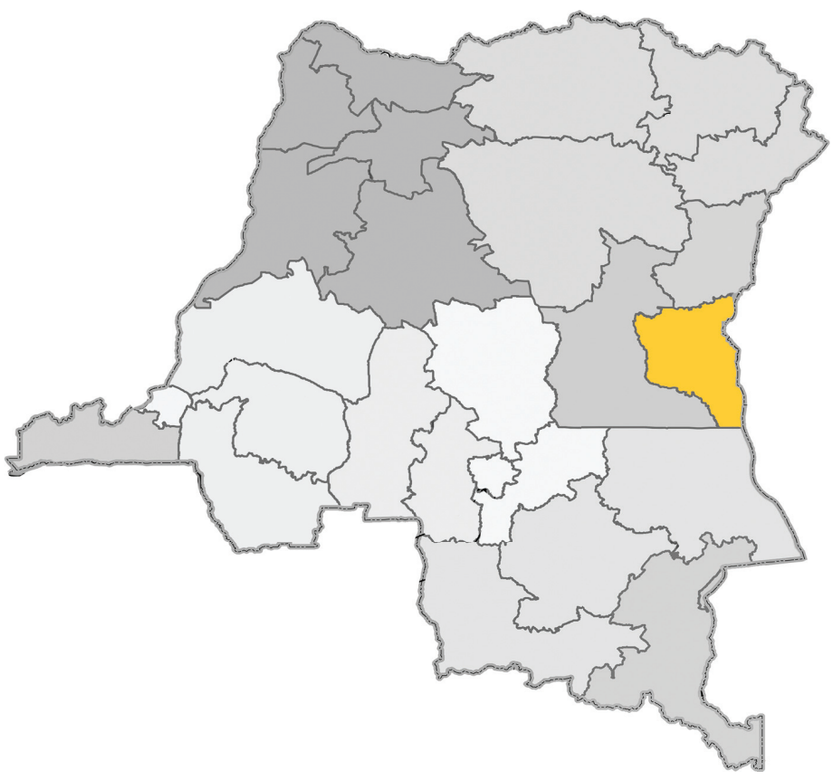

Kinshasa, Février 2019

KOICA
Korea International Cooperation Agency

NEWDEAL

PNUD
Au service des peuples et des nations

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES 5

Avant-propos 7

Resumé exécutif 9

I. INTRODUCTION 11

1.1. Contexte 13

1.2. Objectifs de l'évaluation de la fragilité 13

1.3. Méthodologie du travail 14

II. GÉNÉRALITÉ SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCE 15

2.1. Principales constatations suivant les 5 PSG 17

2.2. Points de convergence 33

2.3. Principales recommandations 36

2.4. Conclusion 37

III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITÉ DANS LA PROVINCE DU SUD-KIVU 39

3.0. Présentation de la province du Sud-Kivu 41

3.1. Analyse par PSG 41

3.1.1. PSG1 : Politique légitime et inclusive 41

3.1.2. PSG2 : Sécurité 42

3.1.3. PSG3 : Justice 42

3.1.4. PSG4 : Fondements économiques 43

3.1.5. PSG5 : Revenus et services 44

3.2. Analyse du spectre de la fragilité 46

IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS 49

V. ANNEXES 53

Annexe 1. Matrice de risques 55

Annexe 2. Matrice de la fragilité 83

ACRONYMES

ADF/NALU	: Allied Democratic Forces/National Army of Liberation of Uganda
CSM	: Conseil supérieur de la magistrature
DVDA	: Direction des Voies de Desserte Agricole
FDLR	: Forces démocratiques de libération du Rwanda
FEC	: Fédération des entreprises du Congo
FMI	: Fonds monétaire international
FPCE	: Facilité pour la protection contre les chocs exogènes
FRPC	: Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCR	: Haut-commissariat aux réfugiés
HLM	: Habitation à loyer modéré
IDH	: Indicateur de développement humain
IFI	: Institutions financières internationales
IMF	: Institution de microfinance
INS	: Institut national de la statistique
INERA	: Institut national d'études et de recherches agronomiques
IRC	: International RescueCommittee
ITIE	: Initiative de transparence des industries extractives
MLC	: Mouvement de libération du Congo
MONUC	: Mission des Nations-Unies au Congo
MONUSCO	: Mission des Nations-Unies pour la stabilisation du Congo
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le développement économiques
OCDD	: Observatoire congolais pour le développement durable
OCPI	: Observatoire congolais de la pauvreté et des inégalités
ODD	: Objectifs de développement durable
OEV	: Orphelins et enfants vulnérables
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONEM	: Office national de l'emploi
ONG	: Organisation non-gouvernementale
ONUSIDA	: Organisation des Nations-Unies pour le Sida
OSC	: Organisation de la société civile
OVD	: Office des Voiries et Drainages
PADIR	: Projet d'appui au développement des infrastructures rurales
PAM	: Programme alimentaire mondiale
PANA-AFE	: Programme d'action nationale d'adaptation
PAP	: Programme d'actions prioritaires
PDPC	: Projet de développement de pool de croissance Ouest
PEG	: Programme économique du Gouvernement
PEV	: Programme élargi de vaccination
PGAI	: Plateforme de gestion de l'aide et des investissements
PICAGEL	: Programme intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs
PME	: Petites et moyennes entreprises
PMEA	: Petites et moyennes entreprises agricoles
PNA	: Programme national d'assainissement
PNIA	: Programme national d'investissements agricoles
PNLP	: Programme national de lutte contre le paludisme

PNLS	: Programme national de lutte contre le sida
PNMLS	: Programme national multisectoriel de lutte contre le sida
PNDS	: Plan national de développement sanitaire
PNSD	: Plan national stratégique de développement
PNSR	: Programme national de santé à la reproduction
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le développement
PPDS	: Plan provincial de développement sanitaire
PROCER	: Programme de création d'emplois et de revenus
PTF	: Partenaire technique et financier
PVVIH	: Personne vivant avec le VIH/Sida
RCD	: Rassemblement congolais pour la démocratie
RDC	: République démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie de distribution des eaux
RFE	: Révision du fichier électoral
RSS	: Réforme des services de sécurité
SENASEM	: Service national des semences
SGBV	: Violences sexuelles basées sur le genre
SMIG	: Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNCC	: Société nationale des chemins de fer du Congo
SNEL	: Société nationale d'électricité
SNHR	: Service national de l'hydraulique rurale
TIC	: Technologie de l'information et de la communication
UNFPA	: Fonds des Nations-Unies pour la population
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'enfance
USD	: Dollar américain
VIH/Sida	: Virus d'Immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquis
VBG	: Violences basées sur le genre

AVANT – PROPOS

En tant que pays-pilote dans la mise en oeuvre du Partenariat Mondial et du New Deal, la République Démocratique du Congo (RDC) est comptée parmi les rares Etats membres du g7+[1] à se soumettre régulièrement à l'exercice cathartique d'évaluation de la fragilité. A ce jour, le pays est à sont troisième cycle d'évaluation. La première, réalisée ne 2013 a servi de niveau de référence de la fragilité en RDC. La deuxième, menée en 2016, a permis d'apprécier les progrès enregistrés dans les domaines du renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Elle a conduit, par ailleurs, le pays à s'imprégner de son niveau de fragilité au lendemain de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La troisième évaluation de la fragilité, quant à elle, s'avère cruciale. En effet, elle vient consolider le processus de mise en oeuvre des ODD. Elle permet en outre, d'apprécier la tendance vers la résilience et ainsi apporter des ajustements idoines dans le processus de renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Cette évaluation est arrivée à point nommé dans la mesure où elle a été concomitamment amorcée avec la volonté du Gouvernement de la République de se doter d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD). A cet effet, les éléments y découlant ont été intégrés afin d'asseoir ce plan sur un diagnostic conforme aux standards internationaux tels que définis dans le cadre du Dialogue International pour la consolidation de la Paix et le Renforcement de l'Etat.

L'adoption récente du PNSD par le Gouvernement de la République déclenche une phase décisive vers l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Ainsi, dans le souci d'aligner les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aux priorités nationales, conformément aux principes du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement, le PNSD fera l'objet des échanges avec les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour des engagements fermes autour de sa réalisation.

Mon Ministère se propose d'explorer toutes les voies possibles du dialogue au niveau national afin de renforcer et d'élargir l'appropriation du processus New Deal en RDC. C'est ici l'occasion de faire appel à toutes les parties prenantes à s'impliquer davantage pour la réussite du processus.

Je ne saurai clore mon propos sans remercier le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Leur appui technique et financier a été déterminant pour la réalisation de cette importante étude qui concourt résolument au renforcement du rôle et du leadership de notre pays dans le New Deal.

Elysée MUNEMBWE TAMUKUMWE

Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan

[1] Le g7+ est un groupe des Etats considérés comme fragiles et qui partagent régulièrement leurs expériences de sortie de crise multiforme et d'aider à arrêter les conflits, parvenir à la consolidation de la paix et au renforcement de l'Etat et éradiquer la pauvreté grâce à des stratégies de développement novatrices, qui sont harmonisées dans le contexte du pays. Ce Groupe comprend 20 pays suivants : Afghanistan, la République Démocratique du Congo, Haïti, le Libéria, le Soudan du Sud, le Sierra Leone et le Timor Oriental, qui sont les membres fondateurs du g7+, ensemble avec le Burundi la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la Côté d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé et Principe, les îles Salomon, la Somalie, le Togo et le Yémen.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le rapport d'évaluation de la fragilité des provinces de la République Démocratique du Congo est le premier du genre qui est produit, depuis l'engagement du pays dans le processus New Deal en 2011. Il porte sur 18 des 26 provinces ayant pris part à la collecte des données organisée au mois d'août 2018 en vue d'actualisation des matrices de fragilité élaborées en 2016. Il s'agit des provinces ci-après : **1. BAS-UELE ; 2. EQUATEUR ; 3. HAUT-UELE ; 4. HAUT KATANGA ; 5. HAUT LOMAMI ; 6. ITURI ; 7. KASAÏ CENTRAL ; 8. KASAÏ ORIENTAL ; 9. KONGO CENTRAL ; 10. KWANGO ; 11. KWILU ; 12. LOMAMI ; 13. MANIEMA ; 14. NORD-KIVU ; 15. SUD-KIVU ; 16. SUD-UBANGI ; 17. TANGANYIKA ; 18. TSHOPO.**

Dans sa partie introductive, le rapport présente non seulement les objectifs de cette étude mais également l'approche participative ayant prévalu lors de la tenue des ateliers organisés à l'intention des parties prenantes (Gouvernements provinciaux, délégués du secteur privé et animateurs d'organisations de la Société Civile), appelées à délivrer leur perception sur les risques de fragilité et les facteurs de résilience dans leurs provinces respectives.

Par la suite, le rapport se décompose en deux parties ci-après : (1) un aperçu général de la situation de fragilité dans les provinces concernées par les enquêtes ; et (2) un passage en revue de l'état de fragilité de chacune de ces entités.

La première partie de ce rapport se focalise d'abord sur les principales constatations tirées des matrices de risques, des matrices de fragilité et des spectres de fragilité des 18 provinces réunies, dans tous les 5 PSG. Ensuite, le rapport expose des points de convergences en matière de fragilité et de résilience entre ces provinces. Enfin, des recommandations générales sont formulées pour aider à la prise des décisions en vue de la réduction des risques de fragilité et de la maximisation des facteurs de résilience dans ces provinces.

Dans la seconde partie, le rapport expose l'état de fragilité de chacune des 18 provinces précitées. Ainsi, il y est exposé d'abord un état des lieux de la province concernée. Ensuite, une analyse est consacrée à tous les PSG[1] dans toutes leurs sous-dimensions. Par la suite, le spectre de fragilité de la province est présenté avec une analyse portant sur les phases dans lesquelles elle se trouve. Enfin, une série des recommandations sont émises afin que des décisions soient orientées vers la sortie durable de la phase de crise dans laquelle se trouvent quasi totalement toutes les provinces concernées par cette étude.

[1] PSG : Peacebuilding et Statebuilding Goals : Objectifs de consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat.

I. INTRODUCTION

Depuis le lancement du processus New Deal en 2012, la RDC a pris l'option d'évaluer, régulièrement , son niveau de fragilité. Ainsi, après 2013 et 2016, le gouvernement est revenu à la charge au mois d'aout 2018, pour effectuer le même exercice. A cet effet, une mission composée des experts du ministère du Plan, de l'INS, de l'OCDD et de la Société Civile a été déployée dans 18 des 26 provinces que compte le pays. Les 8 provinces restantes n'ont pas pu être couvertes à cause des contraintes d'ordre budgétaire[2].

La conduite de cet exercice a été guidée à la fois par la perspective qui s'offre de tenir compte enfin des résultats de cette évaluation pour orienter les priorités du Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Il s'est agit également d'alimenter les Plans de développement provinciaux (PDP) par un diagnostic approprié et issu d'un large consensus entre parties prenantes.

Pour y parvenir, des 540 participants, soit 30 dans chaque province, ont été mis à contribution pour analyser les risques de fragilité susceptibles de compromettre le développement des provinces concernées. L'objectif de cette introduction est de renseigner sur le contexte, les objectifs de l'évaluation de la fragilité et la méthodologie du travail.

1.1. CONTEXTE

Les travaux d'évaluation de la fragilité en 2018 se sont déroulés dans un contexte socio-politique particulièrement difficile et tendu, caractérisé notamment par :

- La non-organisation des élections en décembre 2016, telle que prévue par la Constitution ;
- L'organisation des deux Dialogues, à savoir : celui du 31 octobre 2017, sous les auspices de l'Union Africaine (UA) et celui de la saint Sylvestre, sous la médiation de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) avec des résultats mitigés selon certaines sources[3] ;
- L'apparition de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Equateur puis dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en 2018 ;
- La persistance des conflits récurrents à l'Est de la RDC, notamment dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), et aussi dans la province de Tanganyika avec le conflit opposant les Bantu et les Twa ;
- La rébellion de « Kamwina Nsapu » au Kasaï ayant occasionné de nombreux déplacés internes et des réfugiés ;
- La présence des éleveurs armés Mbororo dans les provinces du Bas et du Haut-Uélé dont la cohabitation avec la population locale est difficile ;
- Les manifestations politiques du 31 octobre 2016 et celles du 17 février 2017 avec des nombreuses victimes.

Tous ces événements ont eu un impact négatif sur les efforts de sortie de crise dans les provinces du pays.

1.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION DE LA FRAGILITE

L'Objectif global était de procéder à l'évaluation de la fragilité dans les provinces par la collecte des informations actualisées sur la situation de fragilité dans les 18 provinces de la RDC.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- Analyser le niveau du risque province compte tenu de la qualité du dialogue au niveau provincial et décentralisé ;
- Analyser les conditions de sécurité en vigueur dans la province, en particulier dans le contexte pays et sous régional, y compris la possibilité de survenance des situations conflictuelles ou des situations réelles de conflits, de violences basées sur le genre ou non, ou de crimes ;

[2] Il s'agit des provinces ci-après : Tshuapa, Mongala, Mai Ndombe, Kasai, Kinshasa, Nord Ubangi, Sankuru, Lualaba

[3] « En RD Congo, la CENCO souhaite l'application de l'Accord de la saint Sylvestre », in *laCroixAfrica* du 3 février 2018.

- Faire le point sur les exigences de justice et de bonne gouvernance (qualité et capacités des administrations publiques, de la gestion des finances publiques, de passation des marchés publics, etc.) ;
- Analyser la conjoncture et les conditions économiques en vigueur dans la province, le niveau/degré des inégalités sociales, y compris la qualité des infrastructures et la vulnérabilité face aux chocs;
- Evaluer les conditions du marché de l'emploi, la problématique du chômage, les conditions du secteur privé ainsi que l'accès aux services sociaux de base par la population.

1.3. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'évaluation de la fragilité a été réalisée de manière participative et inclusive et elle a suivi les étapes ci-après :

- **La mise à niveau de l'équipe des facilitateurs chargés de collecte des données en provinces**

Les facilitateurs retenus étaient au nombre de 3 par province. La mise à niveau a consisté à une mise à jour des connaissances en matière d'évaluation de la fragilité pour améliorer la qualité des données collectées.

- **La formation des points focaux et collecte des données en provinces**

Les séances de collecte des données ont été animées par les cadres du Ministère du Plan (Administration Centrale, OCDD et INS) et les membres de la Plateforme de la société civile.

Les missions en provinces ont pris la forme des réunions participatives sous forme d'ateliers et focus groups, après que les équipes de mission aient, au préalable, fait des exposés sur la définition des concepts-clés. Il était également question de passer en revue les outils au nombre desquels on peut citer : le diagnostic des risques, l'analyse de la fragilité, le spectre de fragilité et la matrice de suivi de la mise en œuvre ainsi que la détermination des indicateurs. Les travaux se sont déroulés pendant 5 jours en équipes. Celles-ci étaient composées de 30 participants au maximum répartis en 5 groupes de 6 personnes. Chaque groupe était dirigé par un bureau composé d'un président, d'un rapporteur et de son adjoint.

- **La validation des matrices de fragilité des provinces**

Après collecte et traitement des données au niveau de chaque groupe de travail, les matrices ont fait l'objet d'une validation en plénière par toutes les parties prenantes. **La compilation des matrices provinciales et élaboration du spectre par provinces**

Il s'est agi à ce stade de procéder à la consolidation des données collectées et validées afin de produire le rapport consolidé des 5 PSG au niveaude la province. Chaque rapport de provinces a servi de sous bassement à l'élaboration du rapport national sur l'évaluation de la fragilité.

- **La consultation des sources secondaires**

Une analyse documentaire a permis d'enrichir les rapports aussi bien au niveau provincial que national.

- **La validation technique nationale**

Sur base des rapports provinciaux, le présent rapport national a été produit. Ce dernier a fait l'objet d'une validation technique au niveau national, avec la participation des représentants de provinces (Responsables des Divisions Provinciales du Plan et représentants des Organisations de la Société Civile) au cours de l'atelier tenu à Kinshasa, du 11 au 13 février 2019.

II. GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCES

2.1. PRINCIPALES CONSTATATIONS SUIVANT LES 5 PSG

2.1.1. PSG 1 : politique légitime et inclusive

A. Dimension 1 : Accord politique

Le premier Accord politique signé en octobre 2016 sous la médiation de l'Union Africaine, jugé non inclusif par l'Opposition, a été suivi du second, celui du 31 décembre 2016 ou de la saint Sylvestre, sous la médiation de la CENCO. L'application de cet accord a posé problèmes notamment dans son volet « décrispation politique », car certains observateurs avertis considèrent qu'il n'est que partiellement appliqué[4].

Figure 1 : Niveau de fragilité selon les provinces dans le PSG 1-politique légitime et inclusive

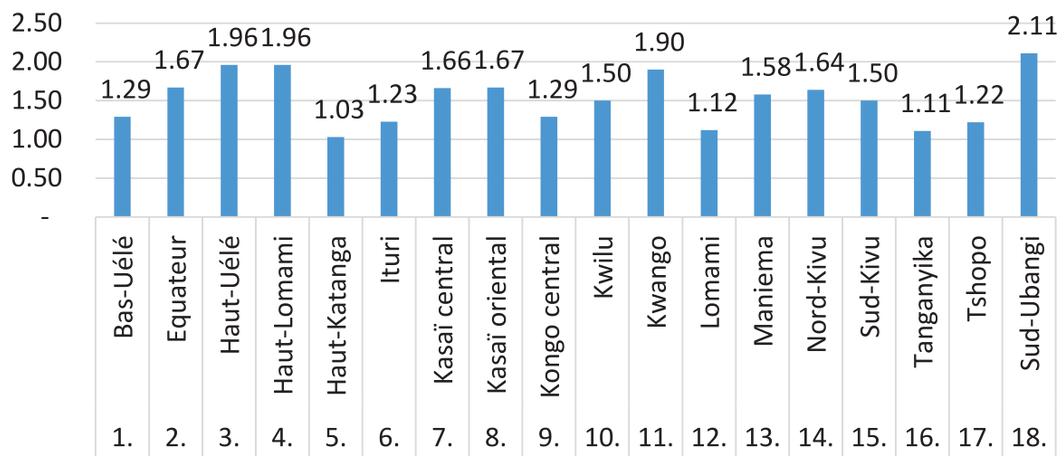

Source : Matrice de fragilité des provinces
Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

La figure 1 démontre l'évolution du PSG 1 pour les 18 provinces en 2018. Il apparaît que la seule province qui est dans la phase de réforme est celle du Sud-Ubangi, avec un score de 2,11. Toutes les 17 autres sont dans la phase de crise. Cette situation est consécutive au non-respect de certains engagements pris tant sur le plan national que sur le plan international. Il s'agit entre autres de l'Accord de la Saint-Sylvestre et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région.

Cette crise est aussi la conséquence des nombreux désaccords entre la Majorité et l'Opposition ainsi que les manifestations organisées dans la quasi-totalité de provinces, qui du reste, ont été soit réprimées ou carrément interdites. En plus, plusieurs cas d'atteinte à la liberté des citoyens ont enregistrés. Il s'agit principalement des cas d'assassinats, d'enlèvements de certains opposants, des militants des mouvements citoyens et des défenseurs des droits de l'homme ou des simples citoyens.

Par rapport à l'évaluation de 2016, il n'y a pas eu des avancées. Par contre, la situation s'est enlisée. Le désaccord entre la majorité et l'opposition s'est exacerbé au vu des tensions sociopolitiques survenues après le report des élections et les résultats mitigés enregistrés dans le cadre de l'application des accords de la saint Sylvestre.

[4] CENCO op. cit.

B. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Le processus politique évolue de manière timide car considéré comme une sorte d'apprentissage pour la jeune démocratie congolaise. Il en va de même pour les institutions politiques surtout dans les provinces, qui butent souvent à des problèmes liés à l'organisation et au fonctionnement ainsi qu'aux rapports de force souvent tendus entre différents organes du pouvoir en provinces.

Généralement dans les provinces, c'est l'exécutif qui dicte sa loi aux deux autres pouvoirs (législatif et judiciaire), au point où il peut procéder à la fermeture de l'Assemblée provinciale ou influencer certains jugements rendus par les cours et tribunaux.

Par rapport à l'évaluation de 2016, **certains facteurs de risque** relevés au niveau des provinces subsistent encore, à savoir :

a. Le climat délétère des relations entre le pouvoir et l'opposition avec pour risque d'hypothéquer les chances de réussite des élections apaisées ;
b. Le non-respect de la Constitution par l'interdiction d'exercice des libertés fondamentales notamment celle de manifester ;
c. La répression des manifestations de l'opposition et les arrestations arbitraires des opposants et des militants des mouvements citoyens ;
d. La non existence ou le caractère biaisé du contrôle parlementaire.

Ainsi, la situation politique s'est dégradée davantage à cause du manque de consensus sur le processus électoral.

C. Dimension 3 : Relations sociétales

Les relations sociétales sont caractérisées, dans le contexte sociopolitique actuel par de reports du scrutin et de fragilité[5], par la récurrence des conflits, la détérioration des relations intercommunautaires et la subsistance des poches d'insécurité dans certains territoires. Il s'agit notamment du Nord et du Sud-Kivu, du Tanganyika mais aussi du Kasaï.

Il y a aussi l'arrivée des migrants « forcés » comme les éleveurs peuls Mbororo armés venus de la République Centrafricaine (RCA), du Tchad et du Soudan particulièrement dans les provinces de Bas-Uélé et du Haut-Uélé, dont la cohabitation avec les populations locales sont rendues extrêmement difficile.

Par ailleurs, on note aussi la faible participation des personnes vulnérables, environ 12%, dans les institutions de l'Etat au niveau des provinces. Par contre, dans d'autres provinces les peuples autochtones ou les minorités ne sont pas du tout représentés. De même, le rôle des OSC dans la vie sociopolitique est de plus en plus décrié dans certaines provinces. Celles-ci estiment qu'elles ne jouent pas efficacement leur rôle, suite à leur politisation à outrance et à des nombreuses rivalités entre elles.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque de l'époque** n'ont pas connu de changement notable en 2018. Il s'agit de la persistance des mentalités rétrogrades vis-à-vis de la femme, l'impunité et la corruption, les relations intercommunautaires distendues ainsi que l'affaiblissement des liens de sociabilité citoyenne dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que dans la province de Tanganyika les OSC souffrent, elles mêmes, de plusieurs déficits dont celui des capacités managériales, des capacités institutionnelles et financières ainsi que de la coordination de leurs actions.

[4] Ministère du Plan et SRM, « *Contextualisation et priorisation des ODD* », Rapport national, Kinshasa, octobre 2016.

2.1.2. PSG 2 : Sécurité

A. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Le contexte socio-sécuritaire difficile du pays dû à des chocs tant exogènes qu'endogènes rendent les conditions de sécurité précaires et ne sont pas de nature à faciliter la sécurité dans les provinces.

En effet, la persistance des milices et groupes armés, tant nationaux qu'étrangers dans les provinces de l'Est, du Nord-Est, du Sud et du Centre sont autant de problèmes d'insécurité qui engendrent des problèmes humanitaires sans commune mesure notamment avec les nombreux déplacés internes et les réfugiés dans les pays limitrophes. Dans l'autre sens, les frontières de la RDC étant devenues poreuses, le pays accueille les réfugiés qui fuient les guerres dans leurs pays respectifs. Il s'agit des refugiés en provenance notamment du Sud-Soudan et de la République Centrafricaine.

A l'Ouest, le Kongo central, a aussi connu des problèmes avec le mouvement mystico-religieux « Bundu dia Kongo », le Front de Libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) ainsi que les incursions régulières de l'armée angolaise.

Sur les 18 provinces où les missions ont été organisées, on dénombre environ 14 provinces, soit environ 77 %, qui doivent faire face à des problèmes sécuritaires et humanitaires. Ceux-ci sont dus aux différents conflits et guerres et même à l'incursion de certaines armées étrangères (Ouganda, Angola, Burundi et Rwanda). Les provinces concernées sont celles du Bas-Uélé, Equateur, Haut-Uélé, Haut-Katanga, Ituri, Kasaï central, Kasaï oriental, Kongo central, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Tshopo.

Figure 2 : Niveau de fragilité selon les provinces pour le PSG 2-sécurité

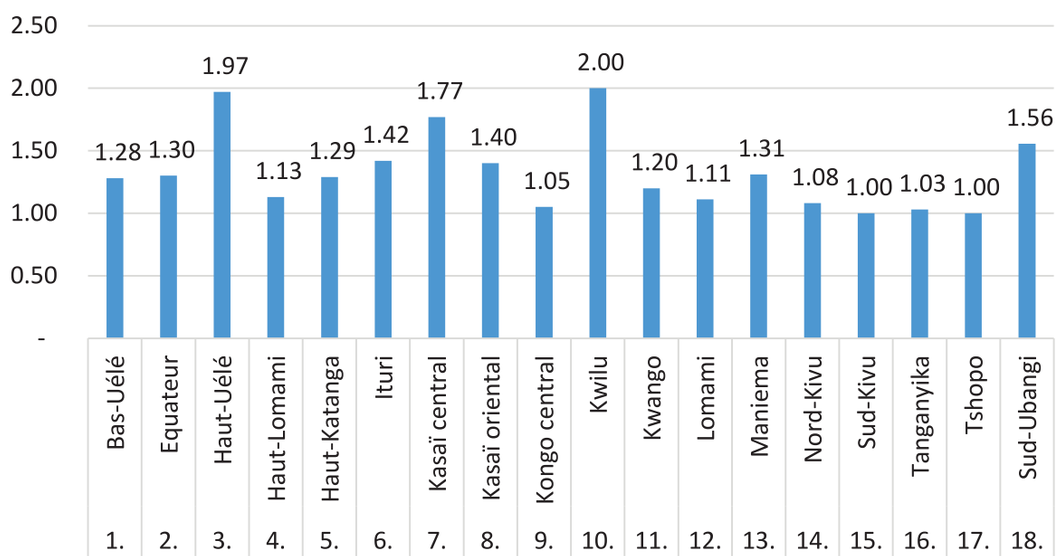

Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

Seule la province du Kwilu, voir figure 2 ci-dessus, se trouve dans la phase de réforme en matière de sécurité, avec un score de 2,00. Toutes les autres provinces sont dans la phase de crise et tandis que la province du Haut-Uélé se rapproche de plus en plus de la phase de réforme avec un score de 1,96.

Par rapport à 2016, on constate que pratiquement toutes les provinces de la RDC continuent de subir les conséquences de l'insécurité à des degrés différents, plus particulièrement dans la partie Est. Cette insécurité est due à l'activisme des groupes armés et autres milices, avec une accentuation des actes de violence, y compris à l'endroit de la femme et des enfants, notamment dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité

Les institutions de sécurité sont soumises à rude épreuve, depuis plus d'une vingtaine d'années. Les différents problèmes, les plus importants, auxquels sont confrontés ces institutions sont les suivantes :

- Déficit en ressources humaines ;
- Manque de moyens matériels et financiers ;
- Méfiance de la population aux institutions de sécurité ;
- Recrutement s'opérant sur des critères non objectifs ;
- Vieillissement du personnel ;
- Formation et recyclage des agents ;
- Politisation des services.

Par rapport à 2016, il faut reconnaître que les avancées notables ont été réalisées au niveau des services de sécurité. Celles-ci ont été boostées par les autorités à travers la poursuite de la Réforme des services de sécurité (RSS). Il s'avère cependant que des facteurs de risque, identifiés en 2016, demeurent et ont même tendance à s'intensifier, à savoir :

- La persistance de l'insécurité et des poches des conflits armés à l'Est ;
- La poursuite des combats sporadiques entre les milices et groupes armés et l'Armée nationale ;
- L'augmentation du nombre de déplacés internes, suite aux différents conflits.

C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité

Ne disposant pas de suffisamment des moyens, comme souligné ci-haut, il va de soi que leur performance et réactivité sur le terrain des opérations ne peuvent pas être à la hauteur des attentes des citoyens.

Comme conséquences, il y a des parties entières du territoire national où les forces de sécurité ne sont pas déployées ou déployées de manière partielle, pour des raisons sus évoquées et ce, au détriment de la population, notamment dans le Nord et le Sud-Kivu. Elles sont donc automatiquement contrôlées par les milices ou autres groupes armés qui dictent leur loi et donc empêchent aux services de l'Etat de se déployer dans certains territoires.

Déjà en 2016, cette dimension était en phase de crise, en grande partie, malgré quelques avancées mineures notamment dans la mise en place des mécanismes de résolution des conflits et dans l'identification de 18 engagements nationaux et régionaux.

En 2018, il s'avère que **les facteurs de risque majeurs** identifiés en 2016, persistent, au nombre desquels, on peut citer :

- La persistance de l'insécurité ;
- Les dysfonctionnements de l'armée, de la police, des services de sécurité et des tribunaux ;
- La faible allocation des ressources aux secteurs de sécurité ;
- Le manque de professionnalisme des forces de sécurité et l'instrumentalisation politique des celles-ci par les responsables politiques.

2.1.3. PSG 3 : Justice

A. Dimension 1 : Conditions de justice

Des progrès substantiels ont été réalisés grâce aux réformes engagées. Elles ont contribué à situer cette dimension dans la phase de réforme en 2016. Il s'avère cependant que les conditions d'une justice équitable ne sont pas encore réunies[6]. En conséquence, les citoyens dans leur quasi-totalité, ne font pas confiance en la justice, car ils estiment qu'elle est à « deux vitesses », à savoir : celle des nantis et celle des démunis.

Figure 3 : Niveau de fragilité selon les provinces pour le PSG 3-justice

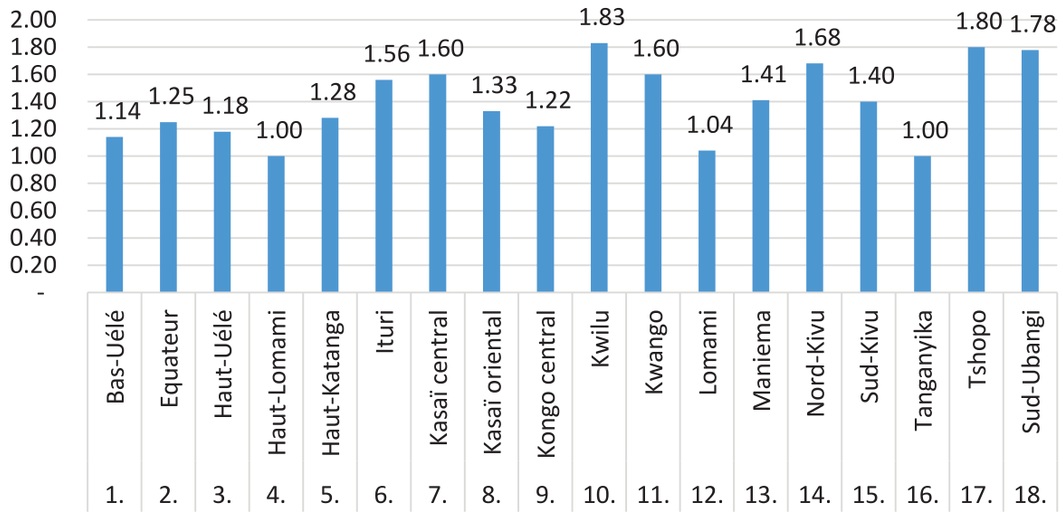

Source : Matrice de fragilité des provinces
Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

Comme l'indique la figure 3 ci-dessus, toutes les 18 provinces se trouvent dans la phase de crise, bien évidemment à des niveaux différents. Il sied de noter cependant que les provinces comme le Kwilu, la Tshopo et le Sud-Ubangi tendent vers la phase de réforme, avec des scores respectifs de 1,83, 1,80 et 1,78.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque** de fragilité identifiés dans le secteur de la justice sont encore nombreux et demeurent d'actualité, notamment :

- La corruption manifeste et le trafic d'influence dans le chef des agents ;
- Le nombre insuffisant des magistrats ;
- Le vieillissement du personnel judiciaire, des dossiers pro deo non liquidés ;
- Les difficultés d'accès des populations rurales aux structures de la justice formelle ;
- La dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'exécutif et du législatif.

B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Comme pour les institutions de sécurité, **celles de la justice sont confrontées aux mêmes problèmes, qui limitent leur capacité,** dont l'essentiel peut se décliner de la manière suivante [7]:

- Faible accessibilité des justiciables à la justice formelle due notamment à l'insuffisance des Tribunaux de Paix et de Grande Instance. Donc une couverture géographique insuffisante du territoire national ;

[6]BOPENDA BOKUMU, Rapport national sur la justice-PSG 3, Septembre 2013

- Insuffisance en nombre et en qualification du personnel judiciaire et administratif ;
- Déficit dans la diffusion des textes légaux et la circulation de l'information dans le secteur de la justice ;
- Insuffisance des Tribunaux de Commerce, de Tribunaux pour Enfants ;
- Non-paiement des dossiers pro deo ;
- Vieillissement des magistrats, personnels judiciaires et administratifs ;
- Mauvaises conditions des détenus dans les prisons, caractérisées par un système pénitentiaire défaillant ;
- Faible déploiement de magistrats dans un grand nombre de territoires pour raisons d'insécurité et de manque d'infrastructures ;
- Crise de confiance du public ;
- Insuffisance d'infrastructures, surtout dans les provinces nouvellement créées ;
- Faible niveau d'entretien et de réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Politisation de la justice.

Certes, les progrès notables ont été réalisés depuis, **mais les facteurs de risque** sont tout aussi présents et nombreux en 2018 parmi lesquels, on a identifié :

- La lourdeur dans le traitement des dossiers judiciaires ;
- L'insuffisance des institutions judiciaires formelles, des maisons pénitentiaires et la vétusté des infrastructures ;
- La faible vulgarisation de certaines lois spécifiques ;
- La corruption de l'appareil judiciaire ;
- Le laxisme des autorités judiciaires dans la réaffirmation de l'indépendance de la justice ;
- La persistance de l'arbitraire et de l'intimidation en lieu et place d'une justice impartiale et équitable.

C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

La justice tout comme la sécurité, fait l'objet d'une réforme qui connait un début d'application notamment par l'installation des tribunaux spécialisés, pour enfants, de travail, de commerce, la mise en place du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), de la Cour constitutionnelle etc.

Par contre, on observe encore :

- Le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- La sécurité non garantie des personnes (magistrats, personnel auxiliaires des tribunaux, la police, les témoins des victimes, des détenus et des plaignants) ;
- L'insuffisance de juridictions, notamment militaires, et manque de moyens de fonctionnement ;
- Non conformité des prescriptions du cadre légal congolais et certains traités signés par le gouvernement avec les partenaires internationaux ;
- La faible répression des actes de corruption identifiés dans le secteur de la justice et ceux commis par les hommes politiques.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risques identifiés**, et qui demeurent toujours d'actualité dans cette dimension, sont les suivants :

- La corruption des magistrats et des auxiliaires de la justice ;
- L'impunité de certains justiciables ;
- L'insécurité du personnel judiciaire et le mauvais traitement du personnel administratif et judiciaire ;
- Le trafic d'influence et la partialité dans le traitement de certains dossiers.

[7] BOMPENDA BONKUMU, op. cit.

2.1.4. PSG 4 : Fondements économiques

A. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance

Quelques progrès ont été réalisés dans cette dimension sauf que les facteurs de risque relevés lors de l'évaluation de 2016 ont refait surface avec une certaine intensité, parmi lesquels on trouve :

- La faible allocation des ressources dans la réhabilitation et dans l'entretien des infrastructures de base (routière, hydraulique, hospitalière, scolaire, énergétique et sanitaire) ;
- L'exode rural ;
- Le développement du secteur informel, dans lequel on retrouve des étrangers surtout dans les zones minières ;
- La présence de plus en plus visible des étrangers dans le secteur du commerce de détail ;
- La pratique du commerce illicite des ressources naturelles ;
- La pratique du commerce des stupéfiant (cannabis et autres substances toxiques et des boissons fortement alcoolisées ;
- Un bilan énergétique du pays caractérisé par la primauté du bois de chauffe sous forme d'énergie primaire soit, 94% en 2010 suivant le système d'information énergétique de la RDC[8] sans commune mesure avec les précautions à prendre en termes de réchauffement climatique ;
- L'extrême pauvreté de la population tant dans le milieu urbain que rural.

Figure 4 : Niveau de fragilité selon les provinces pour le PSG 4-fondements économiques

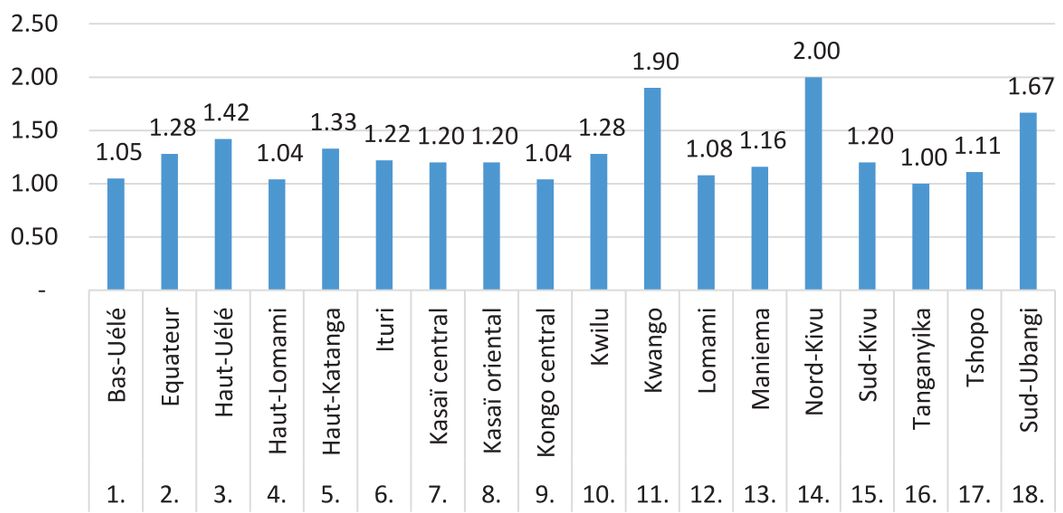

Source : Matrice des provinces

Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

La figure 4 démontre que dans ce PSG, seule la province du Nord-Kivu a atteint la phase de réforme et que les autres provinces sont encore dans la phase de crise.

B. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

En RDC, l'emploi est essentiellement agricole avec environ 71,2% des actifs occupés dans le formel et l'informel. Ce dernier compte, à lui seul, environ 88,6% des actifs occupés, avec 94,8% dans les zones rurales et 62,7%, dans la capitale[9].

Quelques avancées positives ont enregistrées dans ce domaine. Il s'agit notamment de la mise en place des textes légaux et réglementaires qui ont contribué à favoriser un bon climat d'affaires avec l'arrivée des investisseurs dans le domaine des NTIC, la création d'un guichet unique de création d'entreprises. Malgré ces avancées, il y a lieu de déplorer cependant que la situation de l'emploi dans les provinces, surtout au niveau des jeunes, est désastreuse.

Par rapport à 2016, **les nombreux facteurs de risque sont toujours présents**, surtout dans les zones rurales, avec notamment la fermeture ou la faillite d'anciennes unités de production ou des grandes entreprises publiques. Parmi celles-ci on peut citer le cas de la SOMINKI au Kivu et de la Minière de Bakwanga, « MIBA », au Kasaï oriental. Il y a lieu de déplorer aussi le faible niveau de production agricole, le niveau de chômage élevé chez les jeunes, les poches d'insécurité et les conflits récurrents, l'extrême pauvreté, les inégalités sociales qui s'accentuent ainsi que le favoritisme et la politisation de l'accès à l'emploi.

C. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Dans ce domaine, il faut reconnaître que la RDC a entrepris un certain nombre de réformes dont les plus importantes sont : l'adhésion à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la mise en place du Partenariat Public-Privé (PPP), la promotion de l'investissement par la création du guichet unique etc.

Nonobstant ces avancées, le constat fait sur le terrain est que le secteur privé en RDC, est dominé par les étrangers. En effet, ces derniers disposent de plus des moyens financiers que les nationaux. Par ailleurs, le commerce de détail qui était, jadis, l'apanage des nationaux, est désormais à la portée des étrangers et ce, malgré l'existence des lois les interdisant à pratiquer ce type de commerce (Décret n° 011/37 du 11 octobre 2011 portant mesure conservatoire en matière de petit commerce et du commerce de détail).

En outre, ces mêmes étrangers pratiquent une concurrence déloyale avec les produits importés subventionnés ou exonérés, asphyxiant ainsi les entreprises nationales ou locales. On les retrouve, encore et de plus en plus, dans le secteur informel, surtout dans les provinces de l'Est, du Sud et du Nord.

D. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Dans cette dimension, des progrès importants ont été réalisés dont le plus récent fut la promulgation par le Chef de l'Etat du nouveau code minier. **Mais par rapport à 2016, les facteurs de risque déjà identifiés à l'époque,** n'ont jamais été maitrisés, au nombre desquels on peut citer :

- Le non-respect des textes légaux et réglementaires, y compris les différents accords signés ou ratifiés, par les différentes parties prenantes ;
- Le financement des groupes armés et milices par le biais de l'exploitation minière ;
- L'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines zones d'exploitation ;
- La violation des contrats par certaines multinationales et entreprises locales et le non-respect des normes environnementales lors de l'exploitation ;
- L'exploitation illicite des bois ;
- L'accaparement des terres au détriment des autochtones ;
- La contribution marginale de ce secteur dans le budget des provinces.

[8] Ministère de ressources hydraulique et électricité(Energie), Rapport annuel Système d'Information énergétique de la RDC (SIE),

[9] Ministère du Plan et du SRM, Institut National de la Statistique (INS), Enquête 1-2-3
Kinshasa, septembre 2014.

2.1.5. PSG 5 : Revenus et services

A. Dimension 1 : Production des recettes

Pratiquement **toutes les provinces nouvellement créées souffrent d'un déficit criant** en matière de production des recettes dû à plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- La mauvaise gestion des finances publiques ;
- Le manque de personnel qualifié et d'infrastructures ;
- Le manque de compétence et d'expertise ;
- La porosité des frontières ;
- L'absence des services d'assiette dans certains zones ou territoires ;
- Et l'accaparement des recettes par les groupes armés dû à la persistance des conflits.

Par rapport à 2016, la situation n'a pas évolué de manière positive car, **les facteurs de risques de l'époque persistent.** Ceci est lié au contexte socio-sécuritaire difficile actuel dans la quasi-totalité de ces provinces. Ce contexte est notamment caractérisé par le faible de taux de couverture fiscale, la fraude et la corruption généralisées ainsi que la faible capacité en ressources humaines et institutionnelles.

Figure 5 : Niveau de fragilité selon les provinces pour le PSG 5-revenus et services

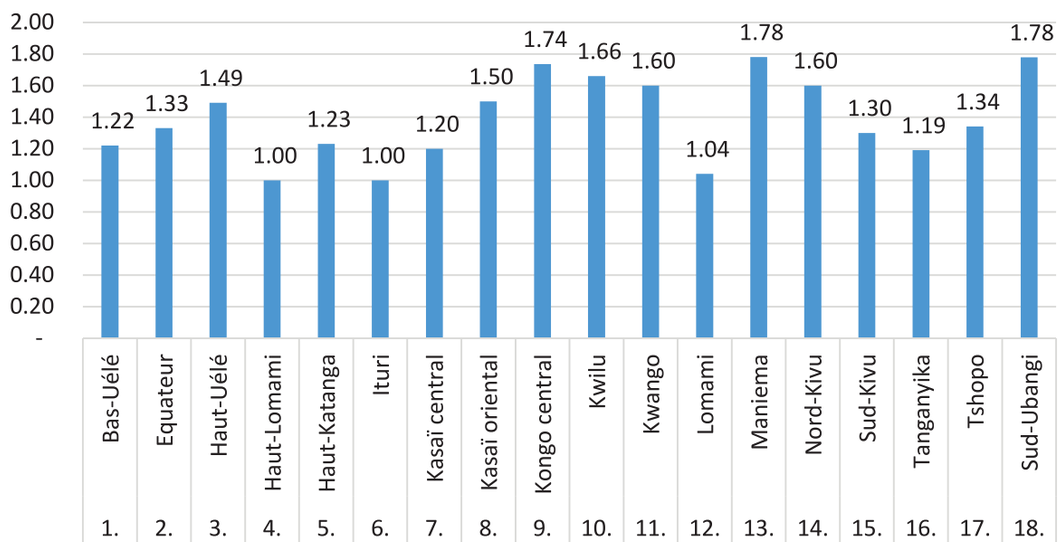

Source : Matrice des provinces

Légende : *Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).*

B. Dimension 2 : Administration publique

La performance d'une administration se mesure par la qualité des services qu'elle offre à la population. Le constat qui se dégage sur les 18 provinces visitées est que, l'administration publique est dans l'ensemble défaillante. En d'autres termes, elle n'est pas encore en mesure de produire un travail de qualité d'autant qu'elle accuse des faiblesses de capacités en ressources humaines, techniques et institutionnelles. Il y a lieu de déplorer aussi le fait que cette administration soit dépourvue des moyens financiers avec en substance des conditions de travail moins bonnes.

En outre, le découpage des provinces, conformément au processus de décentralisation, n'a pas encore donné les résultats escomptés. En effet, les provinces nouvellement créées ne sont pas encore parvenues à mettre en place une administration efficace, performante et autonome.

Dans la plupart des cas, l'administration dans ces provinces se trouve encore à un stade embryonnaire. Par conséquent, ces provinces sont, dans leur quasi-majorité, dépendantes de la province dont elles sont issues sur le plan administratif.

En 2016, des progrès ont été réalisés dans cette dimension, et ont permis à celle-ci d'atteindre la phase de réforme. Par contre en 2018 cette dimension a régressé d'un cran, pour se retrouver dans la phase de crise suite aux problèmes d'organisation nés du démembrement de ces provinces.

C. Dimension 3 : Fourniture de services

De manière générale, le travail de l'Etat dans la fourniture des services se dégrade régulièrement suite à la privatisation ou à l'abandon d'un certain nombre de secteurs, tels que l'eau et l'électricité, qui jadis étaient l'apanage de l'Etat. Cette privatisation ou abandon des secteurs sociaux de base s'est accompagnée d'une dégradation de la qualité des services offerte, à la majorité de la population.

Parmi, **les facteurs de risques,** on peut citer : les inégalités dans la fourniture des services publics selon le milieu de résidence, le manque de moyens des provinces, le dysfonctionnement entre les provinces et l'Administration centrale notamment dans la rétrocession par le pouvoir central et provincial de la quote-part des recettes revenant aux provinces et aux ETD, et ce, en violation des dispositions constitutionnelles.

Par rapport à 2016, la situation s'est dégradée non seulement au niveau des anciennes provinces, mais aussi et surtout, pour les provinces nouvellement créées dont tous les services ne sont pas encore au point.

D. Dimension 4 : Accès et distribution des services

a. Assainissement du milieu (ODD 6)

La moyenne nationale en matière d'assainissement, en milieu rural, est de 9,2 %, avec des disparités provinciales. Par contre, en milieu semi-urbain, la moyenne nationale est 9,76%, avec toujours des disparités sur le plan provincial.

En RDC, il y a 4 provinces sur les 26, qui ont un taux d'accès à l'assainissement en milieu rural élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%. Il s'agit des provinces suivantes : Kasaï, Lualaba, Sankuru et Kasaï central. Celles qui ont un taux d'accès à l'assainissement inférieur à 5%, en milieu rural, sont : Equateur, Maniema, Kwango, Kongo central, Kinshasa, Kwilu, Maï-Nombre, Mongala, Tshuapa, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Uélé et TanganyikaLa moyenne nationale, en milieu rural, est de 9,2%.

Par contre, en milieu semi-urbain, les provinces qui ont un taux d'accès le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%, sont les suivantes : Haut-Katanga, Haut-Lomami, Tanganyika et Kongo central. Celles dont le taux est inférieur à 5%, sont : Equateur, Kasaï oriental, Maï-Ndombe, Mongala, Lomami, Kwango, Kwilu, Nord-Kivu, Sud-Ubangi et Sud-Kivu.En milieu semi-urbain, la moyenne nationale se situe à 9,76%.

b. Transports

Les infrastructures des transports en RDC se caractérisent par leur vétusté ou leur inexistence. A la base de cette situation, on peut citer le manque d'entretien et les destructions dues aux différentes guerres.

La RDC compte 4 structures qui gèrent le secteur des transports, il s'agit de :

- Office des Routes (OR) ; Office des Voiries et Drainages (OVD) et la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA) pour les routes ;
- Régie des Voies Fluviales (RVF) pour les Voies fluviales et lacustres ;
- Régie des Voies Aériennes (RVA) pour les Voies aériennes.

Le réseau routier de la RDC, par types de route, est composé de :

- Routes nationales : 58.129 Km ;
- Routes urbaines : 7.400 Km ;
- Routes de dessertes agricoles : 86.000 Km.

La structure habilitée à entretenir les routes, en RDC, est l'Office des routes, qui a dans ses attributions l'entretien d'environ 58.000 Km de routes. Il est cependant confronté à des très sérieux problèmes de trésorerie qui le contraint à ne travailler qu'avec les moyens de bord. Des projets de réhabilitation, d'ouverture et d'entretien de route en provinces souffrent de cette précarité qui n'a pas permis à l'OR de répondre aux attentes de la population.

Par contre, l'Office des voiries et drainage (OVD), qui gère environ 7.000 km des routes urbaines, souffre d'un problème évident de gestion notamment dans l'attribution des marchés, qui se font par la procédure de gré à gré et souvent dans un cadre restreint. La qualité du travail également décriée par certains usagers.

Quant à la Direction des voies de desserte agricole (DVDA), elle a dans ses attributions la gestion d'environ 87.000 km des routes de desserte agricole. Conjointement avec la Régie des voies navigables (RVF), elle entretient 11.000 km du réseau hydrographique et navigable de la RDC, classés de 4ème catégorie (mouillage entre 0,60-0,90 m).

Selon l'OCDE[10], la « situation du secteur des transports a des conséquences dramatiques dans l'ensemble du pays, telles que l'insécurité, l'absence de cohésion socio-économique intérieure, la paupérisation des régions isolées et la limitation du développement et des échanges commerciaux. L'essentiel du territoire de la RDC est actuellement inaccessible. Les communications entre les chefs-lieux et les autres villes des provinces, ainsi que l'accès aux zones rurales n'est souvent plus possible. »

Parmi les voies navigables, celles qui viennent en première position, en termes de distance sont :

- Fleuve Congo (1.734 Km) ;
- Itimbiri (1.600 Km) ;
- Mongala (1.340 Km) ;
- Kasaï (1.040 Km).

Dans ce secteur, il existe un réseau de 16.000 km des voies navigables et de 40 ports fluviaux axés sur le fleuve Congo ses affluents et lacs dont la gestion est assurée par la Régie des voies fluviales (RVF). Cependant, l'absence de dragage pendant des années, la dégradation générale des voies et des ports, ainsi que le pillage du matériel ont rendu la navigation très dangereuse et très peu rentable.

Dans le secteur de la navigation aérienne, on note que pratiquement toutes les grandes villes de la RDC possèdent un aéroport, aérodromes ou pistes d'atterrissage, à l'exception de celles de la province du Kwango.

[10] Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « *Perspectives économiques en Afrique 2005-2006 : RDC* », Paris 2006.

L'absence d'un plan de transport national, le vieillissement et la dégradation des infrastructures et la mise en place d'un système performant des transports constituent autant de défis pour la RDC dans les années à venir.

c. Communication et information (NTIC et sociétés de Télécom)

Sous cette rubrique, on distingue par catégories les médias suivants : les radios et télévisions publique, commerciale, confessionnelle, commerciale et confessionnelle, humanitaire, thématique et indéterminée.

On peut aussi citer, les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) qui constituent un vecteur par excellence de développement, alors que la RDC accuse un retard énorme par rapport à la majorité de ses voisins. Avec 4 grands opérateurs (Vodacom, Airtel, Orange et Afritel) dans ce domaine, le pays est entrain de connaître une profonde mutation dans ce domaine, avec des incidences sur la vie de la population.

En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un taux de pénétration mobile de 49% pour le premier trimestre 2015. De source sure, il nous revient que les abonnements à l'Internet mobile 3G s'élèvent à environ 6 000 000 d'abonnés, soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 150%[11].

A titre de comparaison, en 2012, moins de 700 000 Congolais avaient accès à Internet en RDC, sur quelque 70 000 000 d'habitants, **soit moins de 1% de la population.**

> *Le secteur des télécommunications est un des principaux contributeurs au budget de l'Etat. « Pour être en phase avec l'évolution de ce secteur, notre pays a été branché à la station d'atterrage de Muanda, ce qui a permis l'installation d'un réseau à haut débit dans le pays et l'entrée de celui-ci dans l'économie numérique.*
>
> *Aujourd'hui, plus de 5.000 km de fibres ont été déployés à travers le pays. Cette installation nous permettra d'accroître le taux de pénétration du téléphone pour le faire passer de 30 à 50 %. A ce propos, il y a lieu de noter que pour la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés a connu une progression fulgurante, passant de 14.000 en 2001 à 20 millions aujourd'hui (2014),».*
>
> *Le déploiement des fibres optiques dans toutes les provinces va permettre à celles-ci d' entrer dans l'économie numérique. Ce qui permettra dépasser le cap de 30 millions de personnes connectées, avec certainement une différence entre le milieu rural et le milieu urbain.*
>
> *Il va sans dire que l'accès à Internet va augmenter de manière substantielle après le déploiement à travers le pays de ces fibres optiques.*

[11] Radiookapi.net, « *NTIC : la RDC connait un taux de pénétration mobile de 49%* », 4 juin 2015.

[12] Discours du Chef de l'Etat sur l'évolution des NTIC en RDC, *in Mediatic* du 22 décembre 2014.

[13] Eric-Normand THIBEAULT, « *Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo »,* Université René Descartes, Paris V, 2014

La figure ci-dessous montre la manière dont les fibres optiques seront déployées à travers le pays.

Figure 6 : Carte du déploiement de la fibre optique en RDC

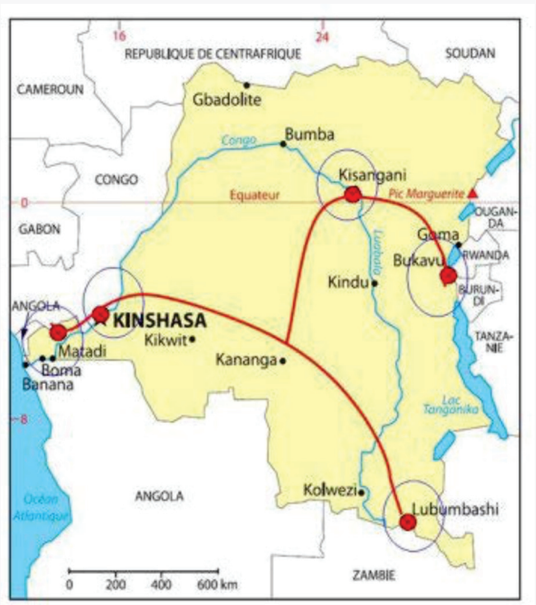

Source *: Eric Norman-Thibeaud*

Au 31 décembre 2016, on estimait que la RDC comptait environ 28,8 millions d'abonnés en téléphonie mobile, soit 36% de la population et le taux de pénétration dans les grandes villes se présentait de la manière suivante :

Tableau 1: Taux de pénétration de téléphonie mobile dans les grandes villes de la RDC

N°	Villes	Taux de pénétration
1.	Bukavu	90%
2.	Goma	89%
3.	Kananga	61%
4.	Kikwit	75%
5.	Kindu	60%
6.	Kinshasa	90%
7.	Kisangani	75%
8.	Lubumbashi	89%
9.	Mbandaka	72%
10.	Matadi	90%
11.	Mbuji-Mayi	84%

Source : Congo autrement, « *Etude sur la téléphonie mobile en RDC* », 19 juin 2017.

[13] Eric-Normand THIBEAULT, « *Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo»,* Université René Descartes, Paris V, 2014

Le classement des provinces en nombre de stations de radiodiffusion toute catégorie en ordre décroissant, se présente de la manière suivante : Nord-Kivu (31), l'ancienne province du Katanga (28) et Kinshasa (27). Par contre, le nombre de stations de télévisionpar ordre croissant donne : Maniema (3), l'Equateur avec 13 radios et 2 télévisions et l'ancienne province de Bandundu (6).

Quant au nombre de journalistes par sexe et par province, par ordre d'importance, les 3donne : Kinshasa avec 1.137 journalistes, dont 832 hommes et 305 femmes, l'ancienne province du Kasaï oriental avec 325 journalistes, dont 325 hommes et aucune femme. Le nombre de journalistes par sexe et par province, dans les 3 provinces placée en dernière position, se présente comme suit : l'ancienne province orientale avec 20 journalistes, dont 17 hommes et 3 femmes, Maniema avec 31 journalistes, dont 26 hommes et 5 femmes et enfin, l'ancienne Equateur avec 48 journalistes, dont 40 hommes et 8 femmes.

Enfin, pour l'ensemble de la RDC, les femmes représentent environ 18% dans la profession.

d. Education (ODD 4)

Dans le domaine de l'éducation, les 3 provinces qui ont un taux de scolarisation élevé sont : Kinshasa (13,2%), les provinces de Kwango et de Kwilu (5,3%) et la province du Kasaï oriental (4,4%). Par contre, le taux de scolarisation le moins élevé, on le trouve dans les provinces suivantes : Kasaï central (2,2%), Tshopo (2%) et Nord-Kivu (1,5%)[14].

En termes de nombre de classes de primaire, les provinces en tête sont les suivantes : le Kwango et le Kwilu (61.015), le Haut-Katanga (46.569) et la Tshopo (40.338). Celles qui sont considérées comme les dernières sont : Maniema (11.495), Kongo central (18.469) et Nord-Kivu (27.573).

Quant à l'indice de parité au secondaire, les provinces qui ont l'indice le plus élevé sont : Kinshasa (1,0), Nord-Kivu (0,8) et Kongo central (0,7). Celles qui ont l'indice le plus bas, sont les suivantes : le Kasaï central (0,5), le Maniema (0,5) et la province de l'Equateur (0,5).

Toutefois, on note une inadéquation entre la formation et les réalités professionnelles. D'où, la nécessité d'adapter la formation aux besoins actuels du monde professionnel compte tenu de grandes mutations qui s'opèrent dans le monde.

e. Electricité (ODD 7)

La RDC dispose de 12 centrales hydroélectriques réparties de la manière suivante : Kongo central avec 3 centrales, la province de l'Equateur avec 1 centrale, la province de la Tshopo, avec 1 centrale, le Sud-Kivu avec 3 centrales et enfin, la province du Haut-Katanga avec 4 centrales, qui fournissent au total, une puissance installée de l'ordre de 2.590 Mégawatts. Celle-ci ne représente qu'environ 3% du potentiel national.

Le taux d'accès à l'électricité est de 17,147%[15] et la moyenne au niveau des provinces est de 1%.

La figure 7 ci-dessous, donne le taux d'accès en électricité par provinces, dans l'ancienne configuration des 11 provinces et l'on constate des disparités énormes entre les provinces.

[14] *Ministère du Plan et SRM,* Institut National de la Statistique (INS), « Annuaire statistique 2015 » Kinshasa, 2015

[15] Données Banque mondiale, 2016

Figure 7 : Taux d'accès en électricité par province7

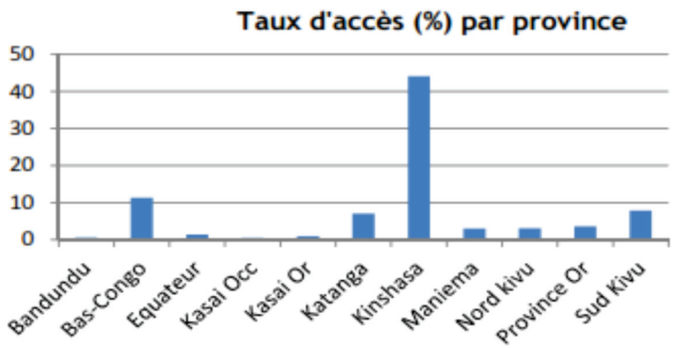

Source : UNDP-*Rapport énergie durable pour tous horizons 2030*, Kinshasa août 2013.

Bien que ce taux soit faible pour certaines provinces, voire insignifiant pour d'autres, il n'en demeure pas moins que chaque province dispose des potentialités énergétiques importantes qui ne sont pas encore exploitées de manière marginale.

f. Habitat (ODD 11)

Cette rubrique reprend les conditions de vie des ménages selon que leur logement est en matériaux durables ou en terre battue avec ou sans électricité, avec ou sans eau courante avec les conditions sanitaires admises ou non. La RDC accuse un déficit annuel évalué à 3 millions de logements entre 2001 et 2015. Il existe un Plan National d'Actions pour l'Habitat qui date de 2001 et qui nécessite une actualisation compte tenu de la nouvelle configuration de 26 provinces et aussi de la pression démographique.

En classifiant les ménages, selon le type de logement, on distingue 6 provinces dont les ménages occupent des maisons de type traditionnel, parmi lesquelles il y a : la province de l'Equateur et celle du Sud-Ubangi, qui comptent 92% de ménages. Elles sont suivies des provinces du Kasaï et du Kasaï central, avec 90%, ex-æquo avec les provinces du Kwango et du Kwilu.

Par contre, à Kinshasa, il y a environ 39,4% de ménages qui habitent encore dans de logement de type traditionnel.

La moyenne nationale dans ce domaine est de 78,6%.

g. Santé (ODD 3)

Dans le domaine de la santé, les indicateurs ci-après ont été retenus pour faire des comparaisons entre les provinces :

- Nombre de femmes enceintes vaccinées : les 3 provinces en tête sont : Kinshasa (281.498), Nord-Kivu (221.598) et Ituri (200.484) ; les 3 dernières provinces sont : Bas-Uélé (40.204), Nord-Ubangi (52.072) et Maï-Ndombe (62.768).
- Nombre de médecins par provinces : les 3 provinces qui viennent en première position sont Kinshasa (1.819), le Haut-Katanga (661) et le Sud-Kivu (580) ; celles qui occupent les dernières places sont les suivantes : la province de l'Equateur et du Sud-Ubangi (146), Maniema (184) et la province du Kasaï central (228).
- Nombre de centre de santé (CS) : les 3 provinces disposant d'un nombre élevé de centres sont : la Tshopo (1.273), la province de l'Equateur (1.186) et les provinces de Kwilu et du Kwango (1.086) ; les 3 dernières provinces sont les suivantes : Maniema (277), Kinshasa (337) et le Kongo central (384).

Il se dégage de ces indicateurs que les disparités entre les provinces sont énormes, car certaines provinces sont mieux loties que les autres. Avec la nouvelle configuration de 26 provinces et l'insécurité qui persiste dans nombre de ces provinces, ces problèmes de santé risquent de se produire encore avec beaucoup plus d'acuité.

h. Sécurité alimentaire (ODD 2)

Du tableau 1, il ressort clairement que pratiquement toutes les nouvelles provinces sont en situation d'insécurité alimentaire bien évidemment à des degrés différents. Dans ce lot, il y a 3 provinces qui sont en situation d'insécurité aiguë, à savoir, et par ordre d'importance : la province du Kasaï central, avec 34%, suivie de la Province du Tanganyika, avec 33%, et enfin la province du Kasaï oriental avec 28%.

Tableau 2 : pourcentage de la population rurale en situation d'insécurité alimentaire

N°	Provinces	Population	Nombre de la population en phase de crise 3+	Pourcentage (%) de la population en insécurité alimentaire
1.	**Bas-Uélé**	1.234.205	155.325	13%
2.	**Equateur**	1.873.130	112.198	6%
3.	**Haut-Uélé**	1.701.503	68.769	4%
4.	**Haut-Lomami**	3.632.533	198.860	5%
5.	**Haut-Katanga**	2.045.932	157.620	8%
6.	**Ituri**	5.226.511	554.370	11%
7.	**Kasaï central**	3.286.836	1.122.464	34%
8.	**Kasaï oriental**	1.791.054	408.920	28%
9.	**Kongo central**	3.317.595	-	-
10.	**Kwilu**	3.943.343	561.833	14%
11.	**Kwango**	2.294.566	285.441	12%
12.	**Lomami**	2.930.836	138.807	5%
13.	**Maniema**	2.129.129	223.277	10%
14.	**Nord-Kivu**	8.027.714	619.557	8%
15.	**Sud-Kivu**	5.566.934	561.762	10%
16.	**Tanganyika**	**2.815.855**	**919.391**	**33%**
17.	**Tshopo**	2.109.955	188.288	9%
18.	**Sud-Ubangi**	2.561.215	114.965	4%
TOTAL		71.719.669	7.705.351	11%

Source : IPC-cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë-juin 2017, 15ème cycle d'analyse IPC.

Les raisons majeures de cette situation sont les suivantes :

- la situation d'insécurité qui prévaut dans ces 3 provinces, notamment avec la rébellion de « Kamwina Nsapu » dans le Kasaï central, dont les ondes de choc se sont répandues sur les provinces voisines;
- le conflit qui oppose les Bantu et les Twas, dans la province de Tanganyika. Ce conflit a débordé sur la province du Haut-Katanga voisine.
- Enfin, le conflit récurrent qui affecte l'Est du Congo, depuis plus de deux décennies.

Par rapport à 2016 (14ème cycle), la situation d'insécurité alimentaire s'est aggravée passant de 5,9 millions de personnes touchées à 7,7 millions de personnes en 2017[16], soit 11% de la population.

i. Eau potable (ODD 6)

Les provinces qui ont un taux de couverture élevé en eau potable (EAP) en milieu rural, c'est-à-dire supérieur à 20% sont les suivantes par ordre d'importance : Nord-Kivu (51,3%), Kongo central (35,1%), Kinshasa (25,3%) et Sud-Kivu (20,3%). Celles qui ont un taux inférieur à 5%, sont : Tshopo, Kwango, Kwilu, Maï-Ndombe, Mongala, Tshuapa, Sankuru et Kasaï central. La moyenne nationale est à 17,3%.

Pour ce qui est du taux de couverture en eau potable (EAP) en milieu semi-urbain, les provinces qui ont le taux le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20% sont : Sud-Kivu, Kongo central, Mongala, Tshuapa, et Nord-Ubangi. Celles qui ont un taux de couverture en eau potable (EAP) inférieur à 5% sont : Haut-Katanga, Kasaï oriental, Kwango, Maï-Ndombe, Tanganyika, Haut-Lomami et Lomami. La moyenne nationale se situe à 12,3%.

2.2. POINTS DE CONVERGENCE

2.2.1. PSG 1 : Politiques légitimes et inclusives

La RDC est un pays post-conflit où persistent encore des foyers de tension, de basse intensité, à l'Est dont le Kivu est devenu l'épicentre. Le 23 décembre 2018, ont lieu les premières élections démocratiques qui ont assuré la première alternance sur le plan politique.

En principe, ces élections auraient dû avoir lieu en décembre 2016. Faute de ne pouvoir les organiser dans le délai constitutionnel, le pays, tout comme les provinces, a connu des soubresauts et des convulsions sociopolitiques qui ont conduit à la bipolarisation de la vie politique du pays et à la stigmatisation de certains.

C'est justement dans ce cadre que deux Dialogues ont été organisés. Nonobstant la tenue de ces deux dialogues, la situation politico-sécuritaire des provinces n'a fait que se dégrder davantage. Ces tensions sociopolitiques ont aiguisé les rivalités interethniques qui entrainent la création des milices et autres groupes armés. Tous ces évènements ne sont pas de nature à favoriser l'inclusivité.

2.2.2. PSG 2 : Sécurité

Les guerres et conflits récurrents depuis plus de deux décennies, la présence des groupes armés étrangers et nationaux, à l'Est de la RDC, ainsi que l'implication des pays voisins dans le pillage des ressources naturelles de la RDC, font que la situation sécuritaire des provinces demeure fragile et volatile[17].

[16] IPC-Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë-juin 2017, 15ème cycle d'analyse IPC.

Par rapport à 2016, la situation semble même s'envenimer notamment avec l'activisme des rebelles de l'ADF/NALU, dans le Nord-Kivu, particulièrement dans le territoire de Beni et la résurgence des groupes armés et milices[18].

A cela, il faut ajouter la présence des éleveurs Mbororo[19], les déplacés internes dont le nombre avoisine les 4 millions de personnes compliquent encore davantage la situation sécuritaire des provinces de l'Est et du Nord, et donc du pays[20].

Cette situation de fragilité qui semble perdurer entraine forcément des incidences négatives sur le plan humanitaire, politique, économique et social au niveau des provinces.Enfin, la réforme de l'Armée et des services de sécurité qui est toujours en cours doit, en principe, arriver à mettre en place une armée républicaine et citoyenne afin d'assurer l'intégrité du territoire national et de sécuriser les citoyens et leurs biens.

2.2.3. PSG 3 : Justice

Comme pour la sécurité, le secteur de la justice est en pleine réforme et malgré certains progrès réalisés, il n'en demeure pas moins que les défis à relever sont encore nombreux et de taille, surtout dans les provinces. Il s'agit notammentdes défis ci-après : l'accès à la justice, la confiance du public face aux institutions du secteur de la justice, le manque d'infrastructures et de transparence, l'interférence et l'ingérence de la politique sur la justice, la corruption généralisée, le trafic d'influence etc.

Tout comme les autres secteurs de la souveraineté, la justice a beaucoup souffert des conflits et des années de récession que la RDC a connues. Au plan institutionnel, la détérioration du « service public de la justice » a eu pour conséquence le développement d'un sentiment d'insécurité et surtout d'impunité. Malgré sa volonté de doter le pays d'une justice impartiale, accessible et permettant aux congolais d'exercer pleinement leurs droits économiques, sociaux et humains, la réforme du système judiciaire traine encore le pas et les dysfonctionnements constatés demeurent d'actualité.

Parmi ces dysfonctionnements, on peut citer :

- Faiblesse organisationnelle et institutionnelle du Ministère de la Justice et des Droits Humains (ressources humaines et financières insuffisantes) ;
- Désuétude du cadre juridique, des procédures et des processus, ainsi que le déficit de la diffusion des textes légaux et réglementaires ;
- Faiblesse du système de formation et de perfectionnement des acteurs de la justice ;
- Manque de confiance des investisseurs et de la population à l'égard du système, délais de procédures et faible accessibilité des justiciables et des victimes aux services de justice (coût de la justice, vulgarisation des textes, couverture juridictionnelle) ;
- Carence de mécanismes fiables de contrôle sur le rendement de la justice, et absence des systèmes de collecte et gestion des statistiques judiciaires et pénitentiaires dans l'ensemble du territoire ;
- Persistance des problèmes de nutrition, santé et de sécurité dans les prisons, marquées par des violations des droits de l'homme.

[17] Smith MPAKA, Rapport national sur la sécurité-PSG 2, Septembre 2013

[18] Bulletin de Radio Okapi, en date du 15 octobre 2018, sous le titre : « *Tueries de Beni : plaidoyer pour l'ouverture des enquêtes de la CPI* ».

[19] Eleveurs nomades, leur présence est signalée en RDC en 2000, après les premières vagues de 1940 et 1960 repoussées ; ils vivent dans au moins 18 Etats d'Afrique et leur nombre est estimé à 1,85 millions répartis entre ces Etats.

[20] Selon, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), dans *le Vif* du 27 août 2017.

2.2.4. PSG 4 : Fondements économiques

La bonne marche de l'économie est fonction de plusieurs facteurs dont un des plus importants est la situation sociopolitique.

Par ailleurs, l'économie congolaise demeure pratiquement, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, extravertie[21] et donc sans valeur ajoutée, car aucun processus de transformation des ressources naturelles n'existe. Aussi, demeure-t-elle dans sa grande majorité entre les mains des étrangers, surtout dans les provinces.

On observe aussi cette présence étrangère dans l'économie informelle où les étrangers ont pratiquement la main mise sur l'exploitation des ressources naturelles, surtout à l'Est, au Nord-Est, au Sud et Sud-Est en dépit de l'existence des codes miniers, forestiers et autres. Par rapport à 2016, la situation semble ne pas s'améliorer. De manière générale, les infrastructures se trouvent être dans un état de délabrement avancé comparativement à l'époque coloniale, par exemple.

2.2.5. PSG 5 : Revenus et Services

Par rapport à 2016, le secteur des revenus et services peinent à trouver ses couleurs étant donné que ce secteur est gangrené par la corruption, le coulage des recettes et cela se ressent par la faible mobilisation des recettes fiscales pour les provinces.

Dans l'entretemps, on assiste à l'informatisation et à la privatisation sans cesse des services sociaux de base. Ce qui entraîne une baisse de la qualité des services rendus avec des conséquences sur le plan de la santé, de l'enseignement et de l'environnement.

En outre, la résurgence de certaines maladies endémiques déjà vaincues jadis comme le choléra, la peste et la tuberculose dans les provinces constitue un autre facteur de déterioration du bien être de la population.

En outre, la réapparition de la maladie à virus Ebola, d'abord, dans l'ancienne province de l'Equateur, la neuvième épidémie, et ensuite, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, la dixième épidémie, va entraîner, forcément, un ralentissement des activités économiques de ces provinces pendant un certain temps avec des incidences négatives sur le bien-être de la population.

La province du Nord-Kivu est particulièrement confrontée, à la fois, par les tueries des ADF/NALU, notamment dans la ville de Beni et par l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Ce qui, à moyen et long terme, va peser tant sur le développement tant économique que social de cette province.

[21] Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Examen des politiques commerciales, *Rapport de la RDC,* 20 octobre 2010

2.3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

2.3.1. PSG 1 : Politique légitime et inclusive

- Parachever le processus de décentralisation par la mise en place de différentes réformes de l'armée, de la police, des forces de sécurité, de la fonction publique afin de doter les provinces, y compris les ETD, d'une certaine autonomie financière et administrative de manière à mener à bien leurs projets ;
- Eviter les crises institutionnelles à répétition entre l'exécutif provincial et l'Assemblée provinciale qui bloquent le fonctionnement harmonieux de l'administration provinciale et ce, au détriment de la population ;
- Mettre fin aux ingérences et interférences du politique sur le pouvoir judiciaire afin d'assurer à ce dernier son indépendance ;
- Créer/redynamiser des structures de résolution des conflits intra et intercommunautaires de manière à promouvoir la culture de la cohabitation pacifique, à faciliter le dialogue, à prévenir et à anticiper sur certains événements ;
- Mettre en place des mécanismes de participation de la population marginalisée ou vulnérable à la prise des décisions (formaliser les consultations populaires – tribune populaires, comités divers).

2.3.2. PSG 2 : Sécurité

- Réorganiser l'armée, la police et les forces de sécurité pour qu'elles deviennent réellement républicaine et professionnelle afin d'assurer la défense de l'intégrité du territoire national en leur donnant des moyens par une loi de programmation militaire adaptée ;
- Créer les conditions favorables pour le retour des déplacés internes dans leurs villages ou territoires d'origine ;
- Mener le plaidoyer pour le rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine ;
- Mettre en place une police de proximité dans toutes les provinces ;
- Trouver une solution aux migrations forcées des éleveurs peuls Mbororo, notamment dans les provinces du Bas et Haut-Uélé, soit en les renvoyant dans leurs pays d'origine, comme cela fut le cas entre les années 1970 et 1990, soit alors, en les « sédentarisant » comme cela s'est fait au nord du Cameroun[22].

2.3.3. PSG 3 : Justice

- Assurer l'installation complète des institutions judiciaires dans tous les territoires et procéder à l'affectation des magistrats dans ces territoires ;
- Procéder progressivement au remplacement de la justice traditionnelle ou coutumière par la justice formelle ;
- Rendre accessible la justice à tous ;
- Construire/réhabiliter et équiper les anciennes infrastructures de la justice et des centres pénitentiaires ;
- Vulgariser les textes légaux relatifs à la réforme du système judiciaire (envisager de les traduire et vulgariser en langues nationales) ;
- Informatiser le système de collecte et de gestion des données statistiques judiciaires et pénitentiaires.

[22] Natali KOSSUMNA LIBA'A, Patrick DUGUE, Emmanuel TORQUEBIAU, « l'élévage Mbororo sédentarisé au nord du Cameroun. Entre adaptation et impuissance face aux insécurités ». L.SEINY –BOUKAR, P. BOUMARD. *Savanes africaines en développement : innover pour durer,* avril 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 10 p., 2010.

2.3.4. PSG 4 : Fondements économiques

- Réhabiliter les infrastructures de transport et voies de communication ;
- Renforcer les structures de gestion des infrastructures de transport et voies de communication telles que l'Office de routes (OR), l'Office de Voiries et drainage (OVD), la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), la Régie des Voies aériennes (RVA), la Régie des Voies Fluviales (RVF), la Société congolaise des Postes et télécommunications (SCPT) et la Division des voies de desserte agricole (DVDA) ;
- Mettre en application stricte et rigoureuse des différents codes, notamment le nouveau code minier, forestier, lois portant disposition sur l'agriculture etc. ;
- Mettre en application/faire respecter les textes réglementant le commerce en RDC ;
- Evaluer les travaux de COPIREP en vue de formuler les nouvelles orientations ;
- Vulgariser et appliquer scrupuleusement le code des investissements ;
- Constituer un fonds en faveur des générations futures en application du Code minier.

2.3.5. PSG 5 : Revenus et services

- Etablir un répertoire reprenant tous les assujettis fiscaux catégorie par catégorie ;
- Sensibiliser la population à la culture du civisme fiscal ;
- Assurer à tous l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir un service public de qualité accessible à tous et promouvoir une fonction publique attractive et valorisante ;
- Améliorer l'accès aux NTIC.

2.4. CONCLUSION

La RDC est à la croisée des chemins dans son évolution sur le chemin de la démocratie, avec à la clé la première alternance démocratique en décembre 2018, et qui va ainsi permettre à cette dernière de se situer, parmi lesexemples de la démocratie en Afrique.

Par ailleurs, certaines provinces sont maintenant à leur troisième évaluation de la fragilité et le constat fait dans ce domaine est toujours le même dans les 18 provinces couvertes, à savoir l'absence de l'Etat dans certains territoires ou chefferies. Ce qui suppose que la population est à la merci des groupes armés et autres milices.

Cette situation est la conséquence des guerres et conflits récurrents qui affectent l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies. A cela, il faut ajouter les groupes armés étrangers et les milices qui sévissent à l'Est, les réfugiés qui viennent des pays voisins (RCA, Sud-Soudan), les refoulés congolais des pays limitrophes ainsi que les incursions des armées étrangères, notamment l'armée ougandaise, rwandaise, burundaise et angolaise.

Tous ces évènements créent ainsi une situation sécuritaire et humanitaire dangereuse qui nécessite que solution soit trouvée pour la population par l'Etat congolais.

Les provinces de la RDC auraient dû déjà s'approprier techniquement et politiquement ce processus New Deal, de manière à se tourner résolument et définitivement sur la voie de la résilience. Si sur le plan technique, l'appropriation est en train de se faire, il n'en demeure pas moins que l'appropriation politique marque encore le pas.

Cette appropriation politique va permettre à l'Etat congolais de pouvoir procéder à sa restauration et donc à renforcer son autorité sur toute l'étendue du territoire national. Il pourra ainsi travailler correctement pour la consolidation de la paix, en mettant en place une véritable armée nationale, républicaine et professionnelle et en assurant l'indépendance de la justice.

Une fois l'autorité de l'Etat rétablie, sur toute l'étendue du pays, par une politique légitime et inclusive (PSG 1), permettant à tout le monde de participer à l'exercice et au jeu démocratiques, les 4 autres PSG seront certainement tirés vers le haut et pouront ainsi contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique des provinces et donc au bien-être de la population.

Par ailleurs, l'intégration des éléments du New Deal dans les Plans de Développement Provinciaux (PDP) est d'une grande importance pour permettre la consolidation de la paix et d'un renforcement de l'autorité de l'Etat.

III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITE DANS LA PROVINCE DU SUD-KIVU

3.0. PRÉNTATION DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU

Comme les deux autres provinces, le Nord-Kivu et le Maniema, la province du Sud-Kivu est issue du démembrement du Grand Kivu de 1988. Elle a une superficie de 65.130 Km2 et compte 3.667.000 habitants.

Elle est peuplée par les Shi, les Havu, les Fuleru, les Bembe ou Rega autochtones, des populations Rundi (Hutu et Tutsi) immigrées et tout récemment, les Banyamulenge.

La cohabitation entre les différentes communautés a toujours été problématique en plus les différentes guerres qu'a connues le pays sont venues davantage détériorer les conditions de vie dans la province.

La province du Sud-Kivu, comme les deux autres provinces du Grand Kivu, est aussi confrontée aux problèmes d'insécurité avec les différents groupes armés qui y opèrent. Il s'ensuit des graves problèmes humanitaires et sanitaires avec un nombre important de personnes déplacées.

3.1. ANALYSE PAR PSG

3.1.1. PSG 1-POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

a. Dimension 1 : Accord politique

Dans la dimension accord politique dans la province du Sud Kivu, les participants ont relevé ce qui suit : processus électoral en cours, application de l'accord du 31 décembre 2018 non effective, vagabondage des acteurs au sein des partis politiques, processus de décentralisation en cours, conflits de compétence entre les administrateurs des territoires, insuffisance des unités de la Police et des FARDC dans tous les territoires et dans la Ville, insuffisance du personnel et d'infrastructures juridictionnels dans les territoires, existence des services étatiques, vieillissement du personnel administratif au niveau des territoires et présence du personnel non qualifié au sein de l'administration locale.

b. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Dans la deuxième dimension, les observations suivantes ont été faites : forte mobilisation de partis politiques, faible taux de participation des femmes et des jeunes dans le processus électoral, restriction des manifestations populaires pour les partis politiques de l'opposition et de la société civile, représentation dans les institutions de l'Etat tient compte du militantisme et du clientélisme et le tribalisme et non de la méritocratie, faible taux de représentation des femmes dans institutions étatiques, absence des catégories vulnérables dans les institutions (Albinos, pygmées, PVV, personnes vivant avec handicap, etc.) dans les institutions de l'Etat, insuffisance des missions de contrôle de l'exécutif, léthargie constatée au sein de l'organe de contrôle (Assemblée Provinciale) et non prise en compte des domaines de compétence dans la composition du Gouvernement en province du Sud-Kivu.

c. Dimension 3 : Relations sociétales

Dans cette dernière dimension, les constatations suivantes ont été relevées : lueur de cohésion sociale entre les groupes, manipulation ethnique, tension sociale liée à la préparation des élections, existence du Barza intercommunautaire pour la Paix, tension due à la lutte pour la scission de la province et la création d'autres territoires à l'intérieur de la province par certaines ethnies, existence des CLD, multiplicité des Organisations de la Société Civile (OSC), manque d'appui et de subvention aux Organisations de la Société Civile et manque de pérennisation des actions des ONG (non appropriation des actions par les bénéficiaires).

B. PSG 2-SECURITE

a. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Dans la dimension du PSG 2-sécurité de la province du Sud-Kivu, les participants ont fait les constatations suivantes : débauchage des opposants et dédoublement des partis politiques de l'opposition, dédoublement des certains partis frondeurs de la majorité présidentielle, intolérance politique, interpellation et incarcération des acteurs politiques et des OSC, circulation illicite transfrontalière des armes à feu et des ressources naturelles, répression des manifestations publiques des acteurs politiques de l'opposition et des OSC, assassinats des populations, non-respect de la mission de la police et de l'armée, politisation des services de l'ordre, intrusion des groupes armés burundais dans la plaine de la Ruzizi, vente et prolifération des armes légères dans les zones de tension, piraterie des cartes d'électeurs, dumping par le Rwanda des produits vivriers de la RDC sans aucune mesure de reciprocité , faible rendement des opérations de sécurité, inadéquation des matériels utilisés par les services de sécurité et recrutement des agents des services de sécurité sans tenir compte de leur niveau d'instruction.

b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité

Dans la seconde dimension, les observations suivantes ont été soulevées : vieillissement des effectifs chargés de sécurité, faible capacité intellectuelle de certains agents de sécurité liée au mauvais recrutement et à un manque d'instruction, immixtion et chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité, non maitrise des attributions des services de l'ordre, attribution des grades en fonction du clientélisme et du népotisme et même dans l'avancement des grades, faible collaboration entre les services de sécurité et la justice et fréquentes immixtions des services de sécurité dans certaines attributions de la justice (appareil judiciaire).

c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité

Dans la troisième dimension, les éléments ci-après ont été constatés : méfiance des citoyens à l'égard des institutions du secteur de sécurité, manque de professionnalisme des agents de sécurité, arrestations arbitraires, corruption et trafic d'influence, répression violente des citoyens, marchandage des services de sécurité et brutalité des agents de sécurité.

C. PSG 3-JUSTICE

a. Dimension 1 : Conditions de justice

Dans la dimension conditions de justice, les constatations ci-après ont été faites par les participants : installation des tripaix dans les territoires et dans la ville de Bukavu en remplacement de la justice coutumière, existence d'un tribunal pour enfant dans la commune de Kadutu, création d'un tribunal de commerce, non existence des auditorats militaires dans les territoires, insuffisance du nombre des magistrats affectés aux parquets près les tripaix de la province du Sud-Kivu en général, la loi du plus fort et trafic d'influence, forte pression et immixtion des autorités politico-militaires dans les procès, corruption, réquisitions d'informations intempestives, nombreux conflits armés internes en province, les arrestations arbitraires, des guerres d'agression et utilisation de la violence, rébellions nombreuses dans les différentes contrées de la province, des viols et pillages massifs et systématiques dans plusieurs contrées, assassinats en masse, suppression des juridictions coutumières (tribunaux secondaires et principaux), création des tribunaux de paix en vue du remplacement des juridictions coutumières dans tous les territoires et en même temps, expression du besoin de retour au système de justice traditionnelle par certains justiciables.

b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Dans la deuxième dimension, on a relevé les points suivants, à savoir : insuffisance des installations pénitentiaires, quelques appuis à la réforme du secteur de la justice par les fournitures et matériels de bureau, insuffisance du personnel expérimenté par rapport au besoin, recrutement des nouvelles unités dans le corps judiciaire, concentration des ressources humaines dans le milieu urbain, insuffisance du nombre des magistrats affectés aux parquets près les tripaix de la province du Sud-Kivu en général, , manque de transparence dans la gestion de la plupart des procédures judiciaires au niveau des cours et tribunaux, non-respect des délais et justice des nantis, irresponsabilité totale des magistrats dans l'exercice de leurs fonctions

c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

Dans la troisième et dernière dimension, les observations ci-après ont été formulées : amélioration progressive de la confiance du public dans les institutions de la justice, non-respect des garanties procédurales, lenteur dans les procédures, institutions de justice quasi-efficaces, installation progressive de la justice pour tous, institutions de justice un peu plus efficaces dans la répression de certains crimes, petites améliorations dans la protection des droits des vulnérables, promulgation de certaines lois protégeant des catégories des vulnérables (enfants, femmes, personnes vivant avec handicap, avec VIH, etc.), non allocation de l'enveloppe budgétaire sur l'aide légale au Barreau du Sud-Kivu, manque de diligence dans la gestion des dossiers impliquant les personnes vulnérables et non-disponibilité de l'aide légale pour les vulnérables des milieux ruraux.

D. PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES

a. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance

Dans la dimension 1 du PSG 4-fondemens économiques de la province du Sud Kivu, les observations suivantes ont été émises : réhabilitation et entretien en cours des infrastructures routières de base (RN2 et Rn5), portuaires (Kalundu), industrielles, minières, unités de production d'eau minérale et construction des infrastructures énergétiques, construction des édifices (gouvernorat, SENASEM, INPP, INSS, CENI, etc…), délocalisation et destruction des quelques industries notamment l'usine de l'eau minérale, la sucrerie, la tôlerie, la cimenterie etc., délabrement avancé et spoliation des centres de formation des métiers pour la jeunesse, réduction des industries Micro Finance dans la province, faible croissance / développement des petites et moyennes entreprises (PME) et/ou industries, accès aux crédits par les ménages à faible revenu, plusieurs commerces éligibles aux statuts des PME pour échapper au paiement de l'impôt, inégalité d'emploi par sexe, mauvaise répartition des revenus entre les employés privés et publics et persistance de la répartition inégale des richesses.

b. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

Dans la deuxième dimension, on a relevé ce qui suit : inexistence de politique nationale et provinciale d'emploi, forte création d'emploi dans l'informel par rapport à l'Administration publique, insuffisance du traitement des retraités et manque d'attrait des jeunes dans la Fonction Publique (FP), SMIG non aligné sur le coût de la vie, écart grandissant de salaire entre la capitale et les provinces dans la FP, création des nouveaux emplois par les entreprises minière et bancaire, faible encadrement et sensibilisation des pêcheurs des lacs Kivu et Tanganyika en faveur de la protection de la nature, loi sur l'amélioration du climat des affaires, lancement du Partenariat public-privé, développement des projets d'intérêt régional, adhésion au système OHADA, réforme des finances publiques, sociétés minières non alignées sur la promotion sociétale des riverains des carrés miniers en particulier et, de la province en général.

c. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Dans la troisième dimension, les faits ci-après ont été constatés : faible application de la Loi sur la création des entreprises via le Guichet unique, création des institutions de micro finance (IMF) et quelques banques facilitant l'accès aux crédits, faible rendement et gain des exploitants miniers artisanaux, forte influence du secteur privé dans l'économie de la province, pratique de la fraude et de l'évasion fiscale, accès sélectif aux crédits auprès des banques , offre non limitée des facilités de crédit par les organismes de micro finance, création des espaces protégés (Parcs), code forestier en vulgarisation, code minier en vulgarisation, exploitation industrielle des mines et création des coopératives minières.

d. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Dans la quatrième et dernière dimension, les participants ont fait les constats suivants : dispositions sur la Loi et les Conventions internationales portant sur l'environnement et la conservation de la nature appliquées, occupation et exploitation quasi-illégale des ressources naturelles par les riverains et opérateurs économiques, ingérence dans la gestion des ressources naturelles due aux conflits d'intérêt et de compétence avec d'autres secteurs apparentés, non prise en compte des réalités provinciales et des avis des experts dans la plupart des contrats signés entre les exploitants et les autorités centrales, sensibilisation des personnes sur le respect de la nature par la coopération allemande et autres PTFs , difficultés dans la gestion des ressources suites aux multiples et diverses immixtion dans les attributions de la province , création des espaces protégés (Parcs), code forestier en vulgarisation, code minier en vulgarisation, exploitation industrielle des mines et création des coopératives minières, contraste sur la contribution des ressources naturelles dans le PIB de la province et sur le volume et la variété des ressources naturelles exploitées, inexploitation de gaz méthane du lac Kivu et du pétrole dans le lac Tanganyika ainsi que les multiples centrales hydroélectriques et leur potentialité, surexploitation de bois de chauffe, absence d'une politique adéquate susceptible d'assurer le suivi-évaluation et le contrôle sur la distribution des ressources naturelles suivant les critères requis , accessibilité des centres de consommation, contraste entre la couverture, la qualité de desserte de l'énergie électrique et le potentiel hydrographique de la province, dégradation de la majorité des routes nationales, des dessertes agricoles et locales face au trafic et poids sur essieux (taux de motorisation de la province).

E. PSG 5-REVENUS ET SERVICES

a. Dimension 1 : Production des recettes

Dans la première dimension du PSG 5-revenus et services, les constatations suivantes ont été formulées : existences des services coordonnés (DPMER, DGDA, DGI, DGRAD, CPIF), quasi application des textes légaux, maximisation des recettes ayant pour conséquences,disparition de certaines entreprises à cause de la pression fiscale élevée, assainissement du climat des affaires, pas des redevances issues de l'exploitation minière, Incitation à la fraude fiscale, présence de la DPMER (direction provinciale de mobilisation et encadrement des recettes), inefficacité du corps des inspecteurs douaniers, multiplicité des services à la douane, ingérence dans l'administration fiscale et douanière, forte sensibilisation du contribuable, mise en place d'une commission de lutte contre la corruption, existence de la fraude fiscale et douanière.

b. Dimension 2 : Administration publique

Dans la seconde dimension, les participants ont émis quelques observations dont notamment : manque de transparence dans la gestion de finance publique, coulage ou détournement de deniers publics, faible gestion des revenus, la non maitrise de l'assiette fiscale, les réformes en cours sur le rajeunissement de l'administration publique, loi N°16/013 du 16 Juillet 2016 portant statut du

personnel des carrière des services publics de l'Etat et règlement de l'administration ainsi que très faible transparence et intégrité dans le chef des agents et cadres de l'Etat.

c. Dimension 3 : Fournitures de services

Dans la troisième dimension, on a relevé les constatations suivantes : promulgation des lois régissant la fourniture des services et équipement de certains secteurs, privatisation de certains services de l'Etat et partenariat public privé (PPP).

d. Dimension 4 : Accès et distribution des services

Dans la dimension relative à l'accès et à la distribution des services, les participants ont fait les observations suivantes :

- Absence d'une politique d'assainissement; service d'hygiène inopérant; spoliation, vétusté, inexistence et insuffisance des infrastructures d'assainissement; prolifération des décharges sauvages à travers la ville de Bukavu ; problèmes de collecte, d'évacuation et de traitement des immondices ; partenariat Public Privé Hôtel de Ville-ONG pour l'enlèvement des immondices ; Plan Provincial d'alimentation en eau potable et assainissement (AEPA) en milieu rural et semi-urbain inopérant ;
- la mise en place d'une politique provinciale de la santé, plan directeur du développement sanitaire (PPDS) 2016-2020, plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020, construction et réhabilitation des nouveaux centres de santé, politique de riposte pour lutter contre l'épidémie, présence des zones de santé, aires de santé, relais communautés, comités de développement sanitaire, cellule d'animation communautaire et instauration des mutuelles de santé dans les zones de santé ;
- absence de la gratuité scolaire au primaire des écoles publiques, manque des bourses d'études, différentes campagnes et projets pour l'intégration des filles à l'école avec l'appui des partenaires techniques et financiers, baisse du niveau et de la qualité de l'enseignement, sous paiement et irrégularité de la paie des enseignants, clochardisation des enseignants, prise en charge des enseignants par les parents, conflits d'attributions et des compétences entre l'EPSP et Formation professionnelle, perturbation du calendrier scolaire et académique, insuffisance des infrastructures et des équipements, faible qualification du personnel enseignant, interférence, ingérence des politiques dans l'enseignement, le pourcentage des enfants qui travaillent est estimé à 419% ;
- réseaux de distribution d'eau vétustes et défectueux, faible couverture de la province en fournitures d'eau potable, nombreuses fuites d'eau dues à la vétusté du réseau, non-paiement des dettes de la REGIDESO par les structures étatiques, insuffisance des infrastructures de distribution, existence du Projet d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu semi-urbain (PEASU) ; existence du Plan Provincial d'alimentation en eau potable et assainissement (AEPA) en milieu rural et semi-urbain de la Province avec des horizons en 2020 et 2025 ;
- existence du cadre légal (textes légaux et réglementaires), la présence des groupes armés décourage les missions d'entretien et de dépannage des centrales avoisinant ces milices, construction des micros centrales hydro-électriques, libéralisation du secteur en matière de production et distribution de l'énergie électrique, existence des 5 centrales hydro électriques dont 4 opérationnelles (RUZIZI 1 et 2, MUNGOMBE ET BENDERA, LULINGU) ne fonctionnent plus, coupures intempestives et faible couverture de la desserte, les services de l'Etat demeurent les grands consommateurs et grands débiteurs de la SNEL, les factures forfaitaires cohabitent souvent avec le raccordements illicites (frauduleux) DAHULAGE, vétusté des centrales hydroélectriques et réseau de distribution ;

- la mise en place d'une politique provinciale de la santé, plan directeur du développement sanitaire (PPDS) 2016-2020, plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020, construction et réhabilitation des nouveaux centres de santé, politique de riposte pour lutter contre l'épidémie, présence des zones de santé, aire de santé, relais communautés, les comités de développement sanitaire et cellule d'animation communautaire, instauration des mutuelles de santé dans les zones de santé ;
- persistance de la malnutrition et de la sous-alimentation, insuffisance de sensibilisation de la population sur l'alimentation, repas uniformes et constitués des mêmes aliments de base (manioc ou le maïs) et faible en quantité et en qualité, taux de malnutrition aigüe globale et celui de la malnutrition chronique,déficit de la production ;
- le transport (lacustre, aérien,ferroviaire et terrestre), inexistence du plan directeur du transport, non-respect de la règlementation dans le secteur de transport, vétusté et spoliation des infrastructures, existence de PPP, cadre institutionnel obsolète et prédominance du secteur privé ;
- Inexistence d'une politique sectorielle, respect de droit d'accès à l'information, garantie et respect de la liberté d'expression, faiblesse de la Commission de censure, fermeture, les médias publics sont au service du pouvoir et accès sélectif aux médias publics.

3.2. ANALYSE DU SPECTRE

3.2.1. Spectre en chiffres

Tableau 17 : spectre

PSG	Phase 1 : Crise	Phase 2: Reconstruction	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience
Politique inclusive	1,5				
Sécurité	1				
Justice	1,4				
Fondements Economiques	1,2				
Revenus et Services	1,3				

Source : Matrice de fragilité de la province

3.2.2. Spectre en histogramme

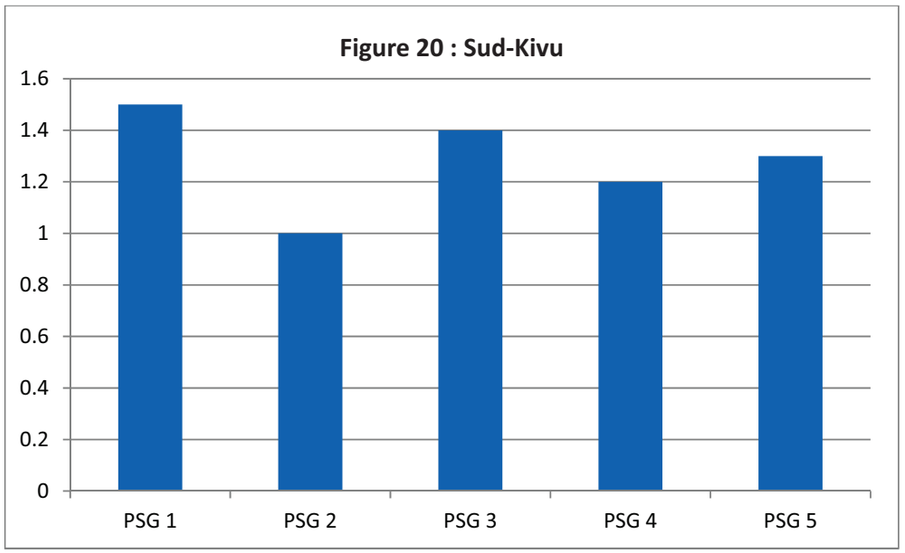

Source : Matrice de fragilité de la province

Les 5 PSG de la province sont dans la phase de crise comme dans toutes les autres provinces issues du découpage de l'ancienne province de Kivu en 1988. Le Grand Kivu, est d'une manière générale la partie du pays où il existe plusieurs groupes armés et milices dont le nombre pourra varier jusqu'à 200, d'après certains observateurs.

Sur le graphique, il se dégage clairement que le secteur de la sécurité est au plus bas et dans la réalité. Ce secteur est soumis à rude épreuve, car il y a encore des territoires qui sont sous contrôle de ces groupes et milices. Même le secteur politique était soumis à des vives tensions sociopolitiques mais la situation semble s'améliorer. Il en va de même du secteur de la justice-PSG 3.

IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

A. PSG 1-Politique légitime et inclusive

Dans le domaine de politique légitime et inclusive, les principales recommandations sont les suivantes :

- Vulgariser des textes légaux régissant l'exercice de l'activité politique dans la province ;
- Mobiliser davantage les moyens financiers pour affecter à la réinsertion des réfugiés congolais qui sont rentrés ;
- Encourager la collaboration entre différents les acteurs politiques ;
- avoir l'esprit de dialogue et de tolérance en sensibilisant la classe politique et assurer une bonne représentativité des différents territoires de la province ;
- Sensibiliser les communautés à une cohabitation harmonieuse notamment avec les autochtones ;
- Sensibiliser les acteurs de la société civile à sauvegarder leur indépendance et à avoir un cadre de concertation.

B. PSG 2-Sécurité

Dans le secteur de la sécurité, les actions suivantes doivent être mises à exécution :

- Identifier, cantonner et rapatrier les éleveurs nomades Mbororo dans leurs pays respectifs;
- Ramasser des armes auprès des détenteurs illégaux, éradiquer les groupes armés et autres milices pour sécuriser les frontières ;
- Assurer un meilleur encadrement des sociétés de gardiennage avec des matériels de service adéquats ;
- Installer les services de sécurité aux frontières, implanter des bornes à certains endroits au niveau des frontières ;
- Procéder au renforcement des capacités ainsi qu'au recyclage des agents des services de sécurité ;
- Lutter contre la corruption ;
- Améliorer les conditions sécuritaires dans tous les Territoires ;
- Veiller et respecter scrupuleusement les attributions de chaque service.

C. PSG 3-Justice

Dans le secteur de la justice, les mesures urgentes à prendre sont les suivantes :

- Construire des infrastructures (institutions et résidences) dans les territoires où elles sont inopérantes;
- Dénoncer et sanctionner les auteurs des interférences politiques dans les affaires judiciaires et assurer l'indépendance de la justice ;
- Vulgariser la loi sur les violences sexuelles ;
- sensibiliser la population dans toutes les langues locales en utilisant tous les canaux et dénoncer les cas d'arrangement à l'amiable des violences sexuelles ;
- Vulgariser la loi relative à la suppression des tribunaux coutumiers, dénoncer et sanctionner les animateurs des tribunaux coutumiers ;
- Recruter objectivement, former et organiser périodiquement des séances de mise à niveau des auxiliaires de la justice.

D. PSG 4-Fondements économiques

Dans le domaine des fondements économiques, les recommandations principales ont été les suivantes :

- Mobiliser, allouer et exécuter la part du budget affectée à la construction et à la réhabilitation infrastructures de base et aussi des routes de dessertes agricoles ;
- Contraindre les exploitants à acheter une licence d'exploitation et commercialisation des ressources naturelles ;
- Dénoncer et sanctionner la corruption et le trafic d'influence ;
- Sensibiliser les exploitants artisanaux à adhérer aux coopératives minières ;
- Vulgariser le nouveau code minier ;
- Mettre en application les programmes de développement provincial ;
- doter tous les Territoires des sources d'énergie et désenclaver tous les territoires ;
- établir une cartographie des entreprises existante dans la province ;
- Retraiter honorablement les agents éligibles et rajeunir l'administration publique ;
- Rendre propice le climat des affaires par la création des nouvelles entreprises ;
- Appliquer la disposition du Code minier relative à la constitution des fonds pour les générations futures et dénoncer puis sanctionner les contrevenants.

E. PSG 5-Revenus et services

Dans ce secteur des revenus et services, les actions suivantes sont à prendre :

- Améliorer le climat de collaboration entre les nouvelles provinces et celle dont elles sont issues par le respect des textes légaux ;
- Organiser les séances de concertation entre les anciennes et les nouvelles provinces en vue d'harmoniser leurs vues ;
- Faire respecter le cadre organique et équilibrer le mode de rémunération entre les différentes administrations provinciales ;
- Améliorer la rémunération des agents de la fonction publique et leur cadre de travail ;
- Sanctionner le non-respect du Statut des agents publics ;
- Accroître la mobilisation des ressources financières, lutter contre le détournement des fonds et la corruption ;
- Veiller à l'assainissement du milieu en favoriser, entre autres, la construction des maisons en matériaux durables.

V. ANNEXES

ANNEXE 1. MATRICE DE RISQUES

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Accord politique	Processus de paix et dialogue politique	Blocage du processus électoral	Processus électoral en cours	Respect du calendrier électoral (élection au 23/12/2018)	-Contradiction sur la machine à voter, -Présence des enrôlés sans empreintes digitales dans le fichier électoral	-Sensibiliser les parties prenantes sur la machine à voter -Décider de la situation des enrôlés sans empreintes digitales	-Nombre de la population sensibilisée sur la machine à voter ; - Acte consensuel des acteurs politiques sur la machine à voter
		Signature de l'accord de la saint sylvestre du 31 /12/2016	Application de l'accord du 31 /12 non effective	Application effective de l'accord de la saint sylvestre du 31/12/2016	Existence des prisonniers politiques non encore libérés	Libérations du prisonnier politique concerné par l'accord de la saint sylvestre	Tous les prisonniers politiques concernés par l'accord de la saint sylvestre sont libérés
		Intolérance et déchirures au sein des partis politiques	Vagabondage des acteurs au sein des partis politiques	Les partis politiques jouent leur rôle d'éducation civique et l'encadrement de militants au sein des partis politiques	Manque d'encadrement des acteurs des partis politiques	Amener les partis politiques à jouer pleinement leur rôle	Nombre partis politiques qui éduquent civiquement la population
	Accord sur la division du pouvoir/lutte pour le pouvoir	Existence des textes légaux sur la décentralisation	Processus de décentralisation en cours	Application des tous les textes l'égaux sur la décentralisation	Non organisation des élections locales urbaines et municipales et locales	Organisation des élections locales urbaines et municipale	Nombre d'institutions décentralisées fonctionnelles
		Existence des textes légaux sur la mise en place des 26 provinces	26 Provinces déjà existantes	Dotation des moyens et des infrastructures aux 26 provinces	Manque de bonnes politiques de distribution des ressources	-Rendre fonctionnelle la caisse de péréquation et appliquer la retenue à la source des 40% des recettes des etd	Nombres des provinces dotées des moyens et infrastructures et nombre des etd qui appliquent la retenue à la source des 40% des recettes génerées
		Conflits de compétence entre les administrateurs des territoires	Conflits de compétence entre les administrateurs des territoires	Les territoires ont des moyens suffisants pour contrôler les chefferies	Les territoires sont dépourvus des moyens financiers	Pourvoir au budget des territoires	% Du budget alloué aux territoires

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	**Sous dimension**	**Situation passée**	**Situation actuelle**	**Situation souhaitée**	**Défis /goulots d'étranglement**	**Actions à mener**	**Indicateurs**
Accord politique	**Présence territoriale de l'état (relations centre-périphérie)**	1. Securite : Présence des groupes armés et réseaux de distributions d'armes à feu	Insuffisance des unités de la police et des fardc dans tous les territoires et dans la ville	Sécurité assurée sur tous les plans	Existence des poches d'insécurité dans certains coins de la province (fizi, uvira, kalehe, shabunda) par des groupes armés	Renforcer les effectifs des éléments de la police et de l'armée(-fardc) et les équiper	Nombre de postes de la police et de l'armée mis en place au sein des territoires du sud-kivu
		2. Justice : Insuffisance du personnel et d'infrastructures juridictionnels dans les territoires	Insuffisance du personnel et d'infrastructures juridictionnels dans les territoires	Existence du personnel et d'infrastructures juridictionnels suffisants au sein des territoires	Délabrement et/ou insuffisance d'infrastructures (tri paix et maisons carcérales) et indisponibilité du personnel affecté	Construire et équiper les infrastructures juridictionnelles et exiger la la permanence du personnel y affecté	Nombre d'infrastructures juridictionnelles réhabilitées et/ou construites
		3. Administration : Existence des services étatiques, vieillissement du personnel administratif au niveau des territoires et présence du personnel non qualifié au sein de l'administration locale	Existence des services étatiques : vieillissement du personnel administratif au niveau du territoire et présence du personnel non qualifié au sein de l'administration locale	Accélérer le processus de rajeunissement de l'administration et de la mise à la retraite du vieux personnel	Non application effective de la loi sur la réforme et le rajeunissement de l'administration publique	Appliquer effectivement la loi sur la réforme et le rajeunissement de l'administration publique au profit des territoires et de la ville	1) Nombre des agents formellement recrutés et effectivement en service 2) Nombre d'agents retraités selon la loi 3) Une fonction publique provinciale mise en place
Processus politiques et institutions	**Environnement propice à la Participation politique**	Multiplicité des politiques et large participation politique inclusive	Forte mobilisation de partis politiques	Organisation des élections libres, transparentes, crédibles et apaisées	1) Manque de consensus entre les acteurs politiques sur l'utilisation de la machine à voter 2) Non sensibilisation de la population sur la machine à voter	Rendre disponibles les moyens nécessaires pour sensibiliser toute la province	1) % De la population en âge de voter sensibilisée au sud-kivu sur l'utilisation de la machine à voter

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Processus politiques et institution	Environnement propice à la Participation politique	Faible taux de participation des femmes et des jeunes dans le processus électoral	Faible taux de participation des femmes et des jeunes dans le processus électoral	Participation importante des femmes et des jeunes au processus électoral pour le rajeunissement de la classe politique	1) Subjectivité dans le chef de gestionnaires de partis politique dans l'alignement de candidats 2) Défaut de moyens financiers par les femmes et les jeunes 3) Niveau élevé de la pauvreté au sein de la population	- Sensibiliser les gestionnaires de partis politiques sur l'alignement - -accorder des subventions aux femmes et jeunes pour leur permettre de participer activement au processus électoral	1) % De partis politiques qui alignent de jeunes et femmes sur les listes électorales 1) % Des jeunes et femmes qui participent au processus électoral
		Acceptation des manifestations populaires pour aussi les partis politiques de l'opposition et la société civile conformément à la loi (régime d'information à l'autorité habilitée)	Restriction des manifestations populaires pour les partis politiques de l'opposition et la société civile	Application stricte de la loi sur les manifestations publiques	Intolérance politique et crise de confiance entre les acteurs politiques	-Lever cette restriction de manifestations publiques -Encadrer les manifestants	Nombre des manifestations publiques de l'opposition et de la société civile non réprimée
	Inclusive dans les institutions d'etat	La représentation dans les institutions de l'etat tient compte du clientélisme et le tribalisme et non de la méritocratie	La représentation dans les institutions de l'etat tient compte du militantisme et du clientélisme et le tribalisme et non de la méritocratie	Tenir compte de la méritocratie dans le recrutement des acteurs étatiques	- Existence de mauvais accords (accord de « la roche » - Taux élevé du chômage et de la pauvreté -Antécédents liés aux guerres et à la dictature - Manque d'institutions financières qui appuient les initiatives entrepreneuriales des jeunes et la surtaxe	1) Recourir aux lois du pays en matière de recrutement au sein des institutions étatiques 2) Créer des emplois 3) Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes	1) Nombre des emplois créés 2) Nombre d'entreprises des jeunes appuyées

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Processus politiques et institution	Inclusive dans les institutions d'etat	Faible taux de représentation des femmes et des personnes vivant avec handicap (albinos, pygmées) dans institutions étatiques	Faible taux de représentation des femmes dans institutions étatiques	L'equilibre homme-femme et la présence des groupes vulnérables dans les institutions de l'etat	- Faible taux de scolarisation des femmes - Existence des croyances rétrogrades sur la conception du rôle de la femme au sein de la société	- Scolariser les jeunes filles comme les garçons - Application de textes protégeant les groupes vulnérables	- Nombre des jeunes filles à l'école
		Faible taux de représentation des femmes et des personnes vivant avec handicap (albinos, pygmées, pvv) dans institutions étatiques	Absence des personnes vivant avec handicap (albinos, pygmées, pvv) dans institutions étatiques	Tenir compte de vulnérables et des personnes vivant avec handicap	Discrimination des personnes vulnérables au sein de la société	Promouvoir le recrutement des groupes vulnérables	Nombre de groupes vulnérables recrutés au sein des institutions
	Equilibre de l'exécutif	Prise de conscience du contrôle et du contre-pouvoir sur l'exécutif	Insuffisance de missions de contrôle de l'exécutif par l'organe délibérant	Renouvellement des acteurs au sein de l'organe délibérant	Inféodation de l'organe délibérant	Renouveler l'assemblée provinciale	Nouvelle assemblée provinciale
		Expiration de mandat des députés provinciaux	Léthargie constatée au sein de l'organe de contrôle (assemblée provinciale)	Renouveler l'assemblée provinciale	- Crise de légitimité - Incompétence de certains membres au sein de l'assemblée provinciale	Elire les députés provinciaux compétents	Nombre de députés provinciaux élus
		On ne tient pas compte de domaine de compétence dans la composition du gouvernement en province du sud-kivu	On ne tient pas compte de domaine de compétence dans la composition du gouvernement en province du sud-kivu	Tenir compte de domaine des compétences dans la formation du gouvernement provincial	-Existence de mauvais accords - Clientélisme, népotisme	Appliquer la loi sur la constitution du gouvernement provincial	Un gouvernement tenant compte des compétences est mis en place
	Relation parmi les groupes	Lueur de cohésion sociale entre les groupes	Lueur de cohésion sociale entre les groupes	Cohabitation pacifique entre les groupes	Conflits liés à la conquête du pouvoir	Sensibiliser les communautés sur la cohabitation pacifique	Climat de paix restauré
		Manipulation ethnique	Manipulation ethnique	Cohabitation pacifique entre les groupes	Conflits liés à la conquête du pouvoir	Sensibiliser les communautés sur la cohabitation pacifique	Climat de paix restauré

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Relation societales		Tension sociale liée à la préparation des élections	Tension sociale liée à la préparation des élections	Tolérance mutuelle entre acteurs politiques	Crise de confiance entre les acteurs politiques et la base	Sensibiliser les acteurs politiques et la société civile pour la tolérance mutuelle	Nombre de séances de sensibilisation organisées pour la tolérance mutuelle
	Processus pour la réconciliation et la résolution de conflits	Inégalité dans les actions menées par le gouvernement à l'intérieur de la province	Tension due à lutte pour la scission de la province et la création d'autres territoires à l'intérieur de la province par certaines ethnies	1) Organisation du forum pour la paix et le développement pour la province du sud-kivu 2) Vote d'un édit qui tient compte de la bonne répartition des ressources de la province	1) Mauvaise répartition des ressources de la province 2) Déficit communicationnel centre-périphéries	1) Repartir équitablement les ressources de la province 2) Réhabiliter les infrastructures routières 3) Renforcer l'autorité de l'etat dans les périphéries	1) Un budget prenant en compte toutes les priorités de la population au niveau de la base est voté 2) Nombre des routes des désertes agricoles réhabilitées/construites par territoire 3) Nombre de mission d'itinérance organisées par l'autorité
		Existence des cld	Existence des cld	Dynamisme des cld	Manque de moyens pour le fonctionnement des cld	Renforcer les capacités des cld (formation, logistique)	Nombre des cld capacités par territoire
		Existence du barza intercommunautaire pour la paix	Existence du barza intercommunautaire pour la paix	Maintenir et renforcer le barza intercommunautaire	Manque de moyens pour le fonctionnement du barza communautaire	Multiplier les séances de sensibilisation et des activités culturelles sur la paix dans la ville et les territoires	% Du budget de la province au profit du barza intercommunautaires 2) Nombre d'activités culturelles organisées par territoire
	Qualité et diversité organisations de la société civile	Prolifération des organisations de la société civile et impacts positifs de leurs actions	Multiplicité des organisations de la société civile	Spécialisation des organisations de la société civile	1) Faiblesse de l'autorité de l'etat en ce qui concerne la coordination des ong 2) Opportunisme des ong	Renforcer l'autorité de l'etat pour la coordination de l'action humanitaire et de développement	1) Nombre de groupes thématiques fonctionnelles 2) Nombre de réunions de la coordination tenues
		Manque d'appui et de subvention aux organisations de la société civile	Manque d'appui et de subvention aux organisations de la société civile	Accorder des subventions aux organisations de la société civile	Manque de lignes budgétaires alloués aux ong	Allouer une ligne budgétaire aux activités des organisations de la société civile	Une ligne budgétaire est allouée à la subvention des ong

PSG 1-POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Relation societales	**Qualité et diversité organisations de la société civile**	Manque de pérennisation des actions des ong (non appropriation des actions par les bénéficiaires)	Manque de pérennisation des actions des ong (non appropriation des actions par les bénéficiaires)	Pérennisation des actions des ong	Manque de mécanismes d'implication des bénéficiaires 2) Insuffisance de suivi des actions des ong	Suivre et évaluer les actions des ong à la base	Nombre de rapports de missions de suivi et évaluation disponibles et partagés

PSG 2 - SÉCURITÉ							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Conditions de sécurité	Intensité des conflits et de la violence politique	1) Interpellations et incerserration des acteurs politiques et des osc 2) repression des manifestaions publiques des acteurs politiques de l'opposition et des osc	1) Division des parties politiques de la majorité présidentielle 2) dedoublement des certains partis frondeurs de la majorités présidentielles 3) intolérence politique	1) Tendance à modifier la constitution par la majorité présidentielle Les acteurs de l'opposition et osc veulent l'alternance politique démocratique	1) Les acteurs politiques respectent la constitution 2) organisation ses élections libres, démocratique et apaisées 3) cohabitation pacifique des acteurs politiques et osc en matière de la libérité d'organiser les manifestation politiques et sociale	1) Trouver un consensus des acteurs sur l'organisation des élection 2) publier un calendrier des élections consensuel 3/ organise les élections	Elections libres et apaisées
	Intensité de la violence criminelle/aux personnes	1) Interpellations et incerserration des acteurs politiques et des osc 2) repression modérée des manifestaions publiques des acteurs politiques et des osc 3) assassinats des populations 4) non politisation des services de l'ordre	1) Interpellations et incerserration des acteurs politiques et des osc 2) repression des manifestaions publiques des acteurs politiques de l'opposition et des osc 3) assassinats des populations 4) non respects de la mission de la police et de l'armée 5) politisation des services de l'ordre	1) Intimidations des acteurs à influencer les politiques 2) Insiffusance intellectuelle des agents de l'ordre et salaire insiffusant 3) Absences des mécanismes/mesures d'accompagnements des réformes la rss	1) Elimination/ réduction des violences faites aux personnes; avoir les services de sécurités instrutes qui protégent les personnes et leurs biens	1) Pousuivre la réforme des sérvices de sécurité 2) améliorer les conditions de préstation des agents de sécurité	Sécurité garaantie à tous les niveaux.
	Incidence de la déstabilisation transfrontalière	1) On n'a observé le piratage des cartes d'identité congolaises 2) le commerce transfrontalier était bien organisé et structuré 3) prolifération des armes légères	1) Intruision des groupes armées burundais dans la plaine de la ruzizi 2) vente et prolifération des armes légères dans les zones de tension 3) piratérie des cartes d'électeurs 4) difficulté d'organiser les commerces transfrontaliers des denrés alimentaires en provinance de la rdc vers le rwanda	1) Instabilité politique dans la région des grands lacs 2) Non respect des principes démocratiques	1) Stabilité politique dans la région 2) organisation d'une brigade anti-fraude dans les frontières 3) que les acteurs politiques respectent les accords et les lois	1) Organiser le dialogue social avec les autorités 2) chercher un consensus entre les parties prenantes 3) renforcer la reforme de service de sécurité en rdc	1) Une forte coopération diplomatique

PSG 2 - SÉCURITÉ							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Capacité des institutions du secteur de la sécurité	Taille et proportionnalité du secteur de la sécurité	1)Les services de sécurité quasi inéxistant 2) multiplicité des groupes armés et milices entretenues par divers acteurs politiques 3)récrutement se fait sans tenir compte de l'instruction.	1) Faible résultat de services de sécurité 2) inadéquation des matériels utilisés par les services de sécurité 3) récrutement des agents de services de sécurité ne tient pas compte de l'instruction.	1)Faible moyens logistiques 2) Enrolement subjectif des agents de sécurité	1)Les services de sécurité organisé et répondant au besoin de la population 2) récrutement objectif 3) utilisation de matériels appropriés	Plaidoyer et lobbying pour l'accroissement du budget à louer au secteur de sécurité	1) Le parlement vote un budget décent pour le secteur de sécurité 2) une logistique est assurée aux services de sécurité
	Ressources et compétences adéquates des institutions du secteur de la sécurité	1) Vieillissement des effectifs chargés de sécurité 2) faible capacité intellectuelle des certains agents de sécurités lié au mauvais recrutement 3) chevochement des compétences dans les préstations des services de sécurité 4) non maitrise des attributions des services de l'ordre	1) Vieillissement des effectifs chargés de sécurité 2) faible capacité intellectuelle des certains agents de sécurités lié au mauvais recrutement 3) imixtion et chevochement des compétences dans les préstations des services de sécurité 4) non maitrise des attributions des services de l'ordre 5) attribution des grades subjectives	1) Rébellion et geurres à répétitions 2) Persistance de groupes armés 3) Niveau de formation des agents recruté très bas et en desous des attentes 4) Faible motivation des ressources humaines	1) Une bonne formation des agents de sécurités à tous les niveaux 2) une bonne prise en charge des agents de sécurité 3) une affectation des nombres suffisants des agents de sécurités dans toutes les entités, surtout là où il ya plus d'insécurité 4) tenir compte des compétences des agents de sécurité pendant lle processus de nomination 5) définir le rôle et la mission de chaque service de sécurité	Dialogue et échanges communautaires	1) Les ressources humaines formées et disponibles
	Surveillance et reddition de compte civile sur les institutions du domaine de la sécurité	1) Aucune surveillance 2) aucune reddition des comptes	1) Les services de l'ordre (la pnc) rendent compte à travers des projet des osc du domaine de rss 2) les arrestations arbitraires des services de sécurités pendant les patrouilles 3) imixtion des services de sécurité dans d'autres secteurs	L'autorité de l'etat n'est pas complétement rétablie	1) Harmonisation de services de sécurité	Dialogue et échanges communautaires	Amélioration de surveillance des services de sécurité

PSG 2 - SÉCURITÉ							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
	Relation entre la sécurité et la justice	1) Faible collaboration entre les services de sécurité et la justice 2) imixtion des services de sécurité dans certaines attributions de la justices	1) Faible collaboration entre les services de sécurité et la justice 2) imixtion des services de sécurité dans certaines attributions de la justices	Politisation des services de sécurité et dépendance de la justice	1) Une bonne redistrubition des rôles de services de sécurité et la justice 2) existence d'une justice indépendante et autonome sur le plan financier	Dialogue et action de palidoyer et lobbying	Harmonisation des services de sécurité et de la justice
Performance des institutions du secteur de la sécurité	**Confiance des citoyens dans les institutions du secteur de la sécurité**	1) Méfiances des citoyens à l'égard des institutions de du secteur de sécurité 2) manque de professionnalismes des agents de sécurité 3) arrestations arbitraires	1) Méfiances des citoyens à l'égard des institutions de du secteur de sécurité 2) manque de professionnalismes des agents de sécurité 3) arrestations arbitraires	1) Le non respect de la loi 2) corruption des agents	Restauration de l'autorité de l'etat dans le secteur de la sécurité	1) Sensibilisation communautaire 2) organiser les séances de plaidoyer et lobbying	Climat apaisé entre les services de sécurité et la population
	Impunité des institutions du secteur de la sécurité		1) Manque de professionnalismes des agents de sécurité 2)	1) Corruption averée 2) arrestations arbitraires 3) infradtructuresdefectueses d'incarcération	1) Banir l'impunité 2) déferrer les coupables à la justice 3)	1) Sensibilisation communautaire 2) organiser les séances de plaidoyer et lobbying	Présence des services de sécurité formés et au service de la population.
	Réactivité des institutions du secteur de la sécurité	1) Repression des citoyens 2) marchandage de services de securité 3) brutalité des agents de sécurité	1) Repression des citoyens 2) marchandage de services de securité 3) brutalité des agents de sécurité	1) Salaire insignifiants 2) politiqation des services de sécurité	1) Organiser des réformes visant l'amélioraion des conditions socio économico culturelles 2) planifier mécanismes rapides aux réponses urgentes	Plaidoyer et lobbying	Présence des services de sécurité formés et au service de la population.

PSG 3 - JUSTICE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Conditions de justice	Accès juste et égal à la justice	Installation des tribunaux de paix dans les territoires et dans la ville de bukavu en remplacement de la justice coutumière	1) Absence totale des tripaix ; 2) Inexistence des tribunaux pour enfant ; 3) Absence des tribunaux spéciaux prévus par la loi ; 4) Présence de la justice coutumière ; 5) Difficulté pour la majorité de la population d'accéder à la justice formelle.	Rapprocher d'avantage la justice des justiciables c.À.D. 1) Installer les tripaix dans les entités plus proche que les territoires, les sous entités ou petites circonscriptions du territoire(tels que secteur,cheffe-rie,groupement... ; 2) Installer le reste des tribunaux spéciaux(tribunal de travail, tribunal administratif) et le reste des installations judiciaires.	Faible appui au secteur de la justice	1) Installer les tripaix dans les entités plus proche que les territoires, les sous entités ou petites circonscriptions du territoire(tels que secteur,cheffe-rie,groupement... ; 2) Installer le reste des tribunaux spéciaux(tribunal de travail, tribunal administratif) et le reste des installations judiciaires.	Nombre de tribunaux de paix installés dans les secteurs, chefferies ou groupements ; Nombre de tribunaux spéciaux installés dans les territoires.
	Indépendance du processus judiciaire	La loi du plus fort qui domine ; Interférence du politique sur le judiciaire.	La loi du plus fort qui domine ; Interférence du politique sur le judiciaire.	La justice équitable pour tous.	(1) Trafic d'influence ; (2) corruption; 3) Non effectivité de l'indépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'exécutif ou faible effectivité de la séparation des trois pouvoirs ; 4) Faible prise en charge du personnel judiciaire ; 5) Nombre élevé des bénéficiaires des immunités ;6) la loi sur l'amnistie.	Indépendance confirmée de la justice vis-à-vis de l'exécutif.	Nombre de cas de corruption ou trafic d'influence dénoncés et jugés ; Nombre de procès rendus de manière équitable ; Nombre de bénéficiaires d'amnistie ; Nombre d'amnisties accordées par période.

PSG 3 - JUSTICE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Conditions de justice	Justice transitionnelle	1)Des nombreux conflits armés internes en province les arrestations arbitraires ; 2)Des rébellions nombreuses dans différentes contrées de la province ; 3) Des viols et pillages massifs et systématiques dans plusieurs coins ; 4) Des assassinats de masse ; 5) Application de l'arrangement à l'amiable dans certains domaine tels que les vsbg.	1) Recours à la justice coutumière ; 2) Arrangement à l'amiable.	Une justice digne de confiance	1) Non réparation des victimes ; 2)La justice transitionnelle paie bien ou permet aux auxiliaires de la justice(opj) à combler le vide de l'impayement ou des arriérés ; 3) manque de célérité dans le traitement des dossiers judiciaires ; 4) Relâchement des bourreaux ou des auteurs des infractions graves après des condamnations fantaisistes.	Parachever la réforme de la justice.	Nombre de chefs de guerres condamnés ; Nombre de victimes indemnisées ; Nombre de bourreaux relâchés.
	Relation entre les systèmes de justice traditionnelle et formelle	1) Suppression des juridictions coutumières (tribunaux secondaires et principaux) ; 2) Création des tribunaux de paix en vue du remplacement des juridictions coutumières dans tous les territoires ; 3) Expression du besoin de retour au système de justice traditionnelle par certains justiciables. 4) Existence des matières concurrentes entre le pouvoir central et le pouvoir provincial en matière de la justice ; 5) Absence d'un édit provincial régissant ces matières coutumières.	1) Existence des matières concurrentes entre le pouvoir central et le pouvoir provincial en matière de la justice ; 2) Absence d'un édit provincial régissant ces matières coutumières.	1) Disponibilité des textes pour les matières réservées à la province en perspective de la décentralisation ; 2) Prendre un édit provincial régissant les matières coutumières.	1) Insuffisance de l'expertise requise au sein de l'assemblée provinciale pour traiter des questions techniques ; 2) l'élection des députés non basée sur des critères de connaissance et de compétence.	Parachever la réforme de la justice.	Nombre de tribunaux de paix créés ; Nombre de juridictions coutumières encore existantes ; Nombre d'édits provinciaux pris régissant les matières coutumières.

PSG 3 - JUSTICE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Capacité et responsabilité des institutions judiciaires	Gestion des ressources humaines et matérielles	1) L'insuffisance de la rémunération des magistrats ; 2) Insuffisance des installations pénitentiaires ; 3) Quelques appuis à la réforme du secteur de la justice par les fournisseurs 4) Recrutement des nouvelles unités dans le corps judiciaire ; 5) Insuffisance du personnel expérimenté par rapport au besoin 6) Absence des auditorats militaires dans certains territoires ; 7) Insuffisance du nombre des magistrats affectés aux parquets près les tripaix de la province du sud-kivu en général ; 8) Renforcement des capacités du corps judiciaire en cours ; 9) Refus de certains magistrats de rejoindre leur juridiction dans certains territoires suite à l'insécurité.	1) Insuffisance des installations pénitentiaires ; 2) insuffisance du personnel judiciaire qualifié 3) détérioration des matériels et des infrastructures judiciaires existants ; 4) Nombre réduit du personnel de la justice ; 5) Recrutement des nouvelles unités dans le corps judiciaire ; 6) Insuffisance du personnel expérimenté par rapport au besoin 7) Absence des auditorats militaires dans certains territoires ; 8) Insuffisance du nombre des magistrats affectés aux parquets près les tripaix de la province du sud-kivu en général ; 9) Renforcement des capacités du corps judiciaire en cours ; 10) Refus de certains magistrats de rejoindre leur juridiction dans certains territoires suite à l'insécurité.	Renforcer l'appui technique, matériel et financier des instances judiciaires ; Recrutement du personnel basé sur les critères objectifs ; Renforcer leurs capacités de manière régulière.	1) Faible appui à la réforme du secteur de la justice ; 2) Le recrutement de nouveaux magistrats basé parfois sur les appartenances politiques plutôt que sur des critères objectifs ; 3) Les frais de fonctionnement insuffisants pour procéder à la maintenance des ressources matérielles existantes ; 4) Création des nouvelles prisons et réhabilitation des anciennes prisons.	Parachever la réforme de la justice.	Nombre d'installations pénitentiaires construites ou réhabilitées ; Nombre de magistrats recrutés sur concours ; Nombre du personnel de la justice recrutés sur concours ; Pourcentage du budget national alloué à la justice ; Nombre d'auditorats créés dans certains territoires ; Nombre d'anciennes prisons réhabilitées ; Nombre d magistrats affectés aux parquets ; Nombre du personnel judiciaire formés ou recyclés.
	Transparence et responsabilité	1) Manque total de transparence caractérisé par beaucoup d'irrégularités ; 2) La justice gangrenée par la corruption et les intimidations ; 3) Non-respect des délais et justice des nantis ; 4) Totale irresponsabilité des magistrats pour les actes de leurs ministères.	1) Existence des matières concurrentes entre le pouvoir central et le pouvoir provincial en matière de la justice ; 2) Absence d'un édit provincial régissant ces matières coutumières.	Disponibilisation des textes pour les matières réservées à la province en perspective de la décentralisation.	1) Insuffisance de l'expertise requise au sein de l'assemblée provinciale pour traiter des questions techniques ; 2)L'élection des députés non basée sur des critères de connaissance et de compétence.	Parachever la réforme de la justice.	Nombre de magistrats sanctionnés ; Nombre de cas de corruption dénoncés.

PSG 3 - JUSTICE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Performanceet réactivité des institutions judiciaires	Confiance des citoyens dans le système judiciaire	1) Méfiance totale ; 2) Amélioration progressive de la confiance publique dans les institutions publiques ; 3) Non-respect des garanties procédurales ; 4) Lenteur dans les procédures.	Méfiance totale dans les institutions de justice.	Respecter les garanties d'un procès équitable.	1) Non-exécution de certaines décisions ; 2)Exécution partielle ou mauvaise de certaines décisions ; 3)Procès fantaisistes ; 4) Impunité ; 5)Discrimination dans le traitement des dossiers ; 6) Corruption ; 7) Les enquêtes ne produisant pas de résultat efficace ; 8) Faible réparation des dommages.	Parachever la réforme de la justice.	Nombre de cas de discrimination dans les dossiers dénoncés ; Nombre de magistrats jugés et condamnés ; Nombre d'enquêtes ayant abouti.
	Efficacité des institutions de justice	Manque de célérité dans le traitement des dossiers ; Absence du personnel dans certains territoires entiers due à l'insécurité ; Sous qualification du personnel et absence de recyclage ; Justice sélective ; Une justice pour tous commence à s'installer lentement ; Les institutions de justice se sont révélées un peu plus efficaces dans la répression des certains crimes.	Manque de célérité dans le traitement des dossiers ; Absence du personnel dans certains territoires entiers due à l'insécurité ; Sous qualification du personnel et absence de recyclage ; Justice sélective.	Instauration d'une justice équitable ; Pourvoir au besoin en personnel de justice dans les territoires ou secteurs où ils font défaut ; Renforcement des capacités du personnel judiciaire.	1) Faible niveau d'instruction des auxiliaires de la justice quant à leur mission ; 2) Faible appui à la réforme du secteur de la justice ; 3) Le recrutement de nouveaux magistrats basé parfois sur les appartenances politiques plutôt que sur des critères objectifs ; 4) Les frais de fonctionnement insuffisants pour procéder à la maintenance des ressources matérielles existantes ; 4) Création des nouvelles prisons et réhabilitation des anciennes prisons.	Parachever la réforme de la justice.	Niveau d'instruction des auxiliaires de justice ; Nombre de dossiers traités dans le temps et selon les normes ; Nombre de crimes jugés et condamnés.

PSG 3 - JUSTICE							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Performanceet réactivité des institutions judiciaires	**Traitement des groupes vulnérables**	1) Petite amélioration dans le respect de la dignité humaine due aux multiples capacitations des auxiliaires de la justice suite à l'appui des bailleurs ; Promulgation de certaines lois protégeant des catégories des vulnérables (enfants, femmes, personnes vivant avec handicap, avec vih, etc.) ; Non allocation de l'enveloppe budgétaire sur l'aide légale au barreau du sud-kivu ; Manque de diligence dans la gestion des dossiers impliquant les personnes vulnérables ; 5) Non disponibilité de l'aide légale pour les vulnérables des milieux ruraux.	1) Violations graves des droits humains ; 2) Recours à des méthodes féroces pour réprimer les griefs par la justice.	1) Respect effectif des principes fondamentaux de droit de l'homme par les auxiliaires de la justice ; 2) Respect effectif des principes fondamentaux de droit de l'homme par les auxiliaires de la justice.	Faible niveau d'instruction des auxiliaires de la justice quant à leur mission.	Parachever la réforme de la justice.	Nombre de violations graves des droits humains dénoncé ; Nombre de lois protégeant les personnes vulnérables promulguées ; Proportion de l'enveloppe budgétaire allouée à l'aide légale au barreau du sud kivu ou dans les milieux ruraux.

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Ressources productives et possibilités de croissance	Base des ressources et infrastructures	(1)Réhabilitation et entretien en cours des infrastructures routières de base (rn2 et rn5), (2) édifices (gouvernorat, senasem, inpp, inss, ceni, etc…), (3) portuaires (kalundu), industrielles, minières, unités de production d'eau minérale et (3) construction des infrastructures énergétiques.	Réhabilitation et construction des infrastructures routières énergétiques, des édifices, marchés publiques, infrastructures portuaires, industrielles, minières, usines d'eau minérale	Routes nationales, provinciales et locales en bon état ainsi que les infrastructures énergétiques, portuaires et aéroportuaires; des édifices administratifs; la construction des usines et des industries de production et de transformation.	Faible mobilisation de moyens financiers suite à une faible application du plan de réhabilitation et de construction des infrastructures Faible kilométrage des tronçons routiers réhabilités; faible implication des décideurs en matière d'infrastructures aéroportuaires Insuffisance des unités de production énergétique Constructions anarchiques Insuffisance des ports et aérodromes réhabilités Fermeture des unités de production d'eau minérale Inexistence des usines de transformation des minérais	1) Réhabiliter les routes tant nationales, provinciales que de dessertes agricoles. 2) Réhabiliter les centrales existantes et en améliorer la production (ruzizi i, ii et iii, hewa bora) ainsi que les micros centrales (mungombe, lulingu, cibimbi-nyangezi) 3) Réhabiliter l'aéroport de kavumu qu'il faudra transformer en aéroport international; les aérodromes et les ports (kalehe, minova, kashofu, mushimbake, ….)	1) Nombre d'infrastructures de transport routiers, des dessertes agricole lacustre. 2) Pourcentage de la population ayant accès à l'eau et à l'électricité -
	Economie illicite et informelle	1) Porosité des frontières, fraude frontalière, circulation des imprimées parallèles, 2) présence du service de la brigade antifraude	1) Porosité des frontières, fraude frontalière, circulation des imprimées parallèles, 2) présence du service de la brigade antifraude	Organiser la brigade antifraude, respecter l'ordre opérationnel (réduction des services aux frontières, aéroports et ports), améliorer le système de guichet unique	Brigade antifraude désorganisée, présence de plusieurs services à la frontière, dédoublement des imprimés de perception des taxes et impôts	Réorganiser les services œuvrant aux frontières et sanctionner les contrevenants.	Nombre de contrevenants sanctionnés ; Nombre de services à la frontière.

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Ressources productives et possibilités de croissance	**Inégalité**	Présence des imf Répartition inégale des richesses ; Inégalité d'emploi par sexe et suivant les origines ; Mauvaise répartition des richesses entre les employés (privé et public) ; Accès aux crédits par la population vulnérable ; Forte pression démographique et faible production et productivité agricole.	Présence des imf Répartition inégale des richesses Inégalité d'emploi par sexe Mauvaise répartition des richesses entre les employés (privé et public Accès aux crédits par la population vulnérable Forte pression démographique et faible production et productivité agricole. Fermeture des usines et licenciements massifs des travailleurs.	Répartition équitable des richesses et égalité de chance dans le marché du travail ; Augmentation de la production et de la productivité agricoles ; Création des nouvelles unités de production.	Investir massivement dans le secteur agricole et agropastoral et aider les petits agriculteurs en leur accordant des crédits et en les encadrant.	Accélérer le développement du secteur agricole et de l'agro-industrie.	Pourcentage du secteur agricole dans le pib ; Nombre d'entreprises agricoles créées.
Emplois et moyens de subsistance	**Cadre politique et environnement favorable pour l'emploi et les moyens de subsistance**	Faible niveau d'application des textes légaux et réglementaires sur le petit commerce, le code du travail, le code des investissements…	Faible niveau d'application des textes légaux et réglementaires sur le petit commerce, le code du travail, le code des investissements…	Application stricte et sans complaisance des textes légaux et réglementaires.	Application stricte et sans complaisance des textes légaux et réglementaires.	Mettre en place une politique salariale tenant compte des intérêts des nationaux et en leur accordant aussi des avantages.	Publication des textes légaux et réglementaires ou des édits provinciaux et niveau d'application.
	Quantité et qualité de l'emploi (y compris la productivité agricole)	Sous-emploi et inexistence de plan de réduction du chômage et création d'emploi ; Non application du smig ; Productivité agricole faible,	Sous-emploi en particulier des jeunes, Non-respect du smig, ni de la tension salariale Pillage systématique des unités agro-pastorales (élevage)et des outils de production ,pêcherie artisanale, pillage des produits agricoles, déforestation, achat des concessions agricoles privées par les classes de bourgeois importation des produits agricole	Mise en place d'une politique provinciale inclusive en matière d'emploi avec application du smig	Diminution sensible du chômage surtout chez les jeunes et salaires décent accordés.	Renforcer les capacités de l'onem dans la province et de l'inspection provinciale du travail.	Taux de chômage au niveau de la province.

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
	Accès aux opportunités/distribution	Accès difficile aux crédits et financement ; Discrimination dans l'octroi des crédits et taux élevé de remboursement. Existence des imf provinciales.	Accès difficile aux crédits et financement ; Discrimination dans l'octroi des crédits et taux élevé de remboursement. Existence des imf provinciales.	Mettre fin à la discrimination en matière d'octroi des crédits et de financement.	Discrimination en matière d'octroi des crédits et de financement aux gagne-petit.	Promouvoir l'esprit d'entreprise et élargir l'octroi de crédit et de financement aux plus démunis.	Nombre de personnes pauvres ayant bénéficié d'un crédit ou d'un financement.
Développement du secteur privé	Créer un environnement favorable au développement du secteur privé	La loi sur l'amélioration du climat des affaires, lancement du partenariat public-privé, développement des projets d'intérêt régional, adhésion au système ohada, réforme des finances publiques, élaboration des outils de planification.	La loi sur l'amélioration du climat des affaires, lancement du partenariat public-privé, développement des projets d'intérêt régional adhésion au système ohada, réforme des finances publiques,	Application des lois sur l'amélioration du climat des affaires et les conventions internationales, sur le partenariat public-privé ainsi que l'installation du guichet unique	Application des lois sur l'amélioration du climat des affaires et les conventions internationales, sur le partenariat public-privé ainsi que l'installation du guichet unique	Appliquer les lois internationales sur l'amélioration du climat des affaires ; Renforcer le partenariat public-privé (ppp) ; Installer les guiches uniques.	Nombre de guiche unique installé ; Nombre de contrat de partenariat public-privé signés ; Place de la rdc dans le classement « doing business »
	Quantité et qualité du développement du secteur privé	Faible contribution du secteur privé dans les recettes de la province.	Faible contribution du secteur privé dans les recettes de la province.	Contribution conséquente du secteur privé dans les recettes de la province.	Milieu des affaires assaini pour une meilleure rentabilité des entreprises.	Attirer les investisseurs en leur accordant des facilités telles que prévues par les lois.	La part du secteur privé dans les recettes fiscales de la province.
	Egalité d'accès aux opportunités d'investissement	Accès difficile aux crédits et financement ; Discrimination dans l'octroi des crédits et taux élevé de remboursement. Existence des imf provinciales.	Accès difficile aux crédits et financement ; Discrimination dans l'octroi des crédits et taux élevé de remboursement. Existence des imf provinciales.	Mettre fin à la discrimination en matière d'octroi des crédits et de financement.	Discrimination en matière d'octroi des crédits et de financement aux gagne-petit.	Promouvoir l'esprit d'entreprise et élargir l'octroi de crédit et de financement aux plus démunis.	Nombre de personnes pauvres ayant bénéficié d'un crédit ou d'un financement.

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Gestion des ressources naturelles	Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles	Création des espaces protégés(parcs), code forestier en vulgarisation, code minier en vulgarisation, exploitation industrielle des mines, coopératives minières	Code forestier non vulgarisé , insuffisance des textes règlementaires et non adaptés au contexte du nouvel ordre économique mondial	Appliquer les textes relatifs à la conservation et protection de la nature, la gestion forestière, minière et foncière.	Appliquer les textes relatifs à la conservation et protection de la nature, la gestion forestière, minière et foncière ; Accélérer les réformes minières par des textes des lois protégeant les intérêts nationaux.	Vulgariser le ppefeb et procéder à sa mise en œuvre ainsi que les autres documents de planification disponibles tels que la politique forestière. Vulgariser les codes forestier, foncier et minier ainsi que la loi ; les appliquer avec leurs mesures d'application dans une approche de durabilité; - Appuyer l'administration forestière à tous les niveaux; encourager la foresterie communautaire. Sécuriser les patrimoines de l'etat tels que les boisements étatiques issus des missions anti érosives et les réserves forestières dont celles de nyamuisi.	Niveau de respect des textes des lois et règlements ; Présence des groupes armés ou milices dans les zones d'exploitation.
	Capacité pour la gestion des ressources naturelles et l'application des contrats	Faible capacité de négociation des ressources naturelles, sous-équipement (de transformation, de vérification, de fabrication), contrats défavorisant,	Potentialités des ressources naturelles énormes disponibles mais non quantifiées et non exploitées, libéralisation de l'exploitation des ressources naturelles.	Signatures des contrats adaptés (gagnant-gagnant); obliger la transformation des matières premières (minerais en particulier) avant leur exportation.	Faible vulgarisation de la loi foncière, frais relatifs à l'octroi des titres non favorables à la majorité de la population, déséquilibre dans la répartition et distribution des terres.	Vulgariser les textes relatifs au foncier et les harmoniser avec le pouvoir coutumier; Procéder à la réforme agraire qui favorise le petit paysan et sécuriser sa propriété	Nombre d'exploitation sécurisée ; Nombre d'entreprises de transformation des ressources naturelles créées.

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Gestion des ressources naturelles	**Performance de la gestion des ressources naturelles**	Le chef-lieu de la province est sursaturé par un exode rural sans précédent dû à la situation d'insécurité dans certains territoires ;	Le chef-lieu de la province est sursaturé par un exode rural sans précédent dû à la situation d'insécurité dans certains territoires ;	Restaurer l'autorité de l'etat dans certains territoires ; Encadrer les exploitants artisanaux ;	Restauration de l'autorité de l'etat et procéder à l'encadrement des exploitants artisanaux.		Nombre de déplacés internes ayant fui les conflits ; Nombre de coopératives des exploitants artisanaux créés.
	Distribution des ressources naturelles	Accaparement des terres par les multinationales au détriment des autochtones.	Accaparement des terres par les multinationales au détriment des autochtones.	Distribution équitable des ressources naturelles ;	Restauration de l'autorité de l'etat et distribution équitable des ressources naturelles.	Mettre en place une politique de redistribution des ressources provenant de l'exploitation de ces ressources.	Nombre des autochtones ayant bénéficié des mannes des ressources naturelles.

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Production des recettes	Conditions pour la collecte de l'impôt et des droits de douane	1) Faible amélioration des recettes fiscales et non fiscales ; 2) absence des mesures d'application de plusieurs lois entre autres (loi sur l'organisation et le fonctionnement des entités territoriales décentralisées) ; 3) persistance de la corruption, la fraude fiscale et la tracasserie administrative.	1) Existences des services coordonnés (dpmer, dgda, dgi, dgrad, cpif), 2) Quasi application des textes légaux	1) Révision du répertoire de tous les contribuables, 2) Sensibilisation de tous les contribuables au respect des textes légaux	1) Le non-respect de la loi fiscale 2) L'absence d'un répertoire des assujettis et autres contribuables actualisé	1) Mettre à jour les répertoires selon les catégories des contribuables, 2) Sensibiliser les agents de toutes les régies financières et les contribuables au respect de textes	1) Taux d'augmentation des recettes ; 2) Nombre des agents et contribuables sanctionnés
	Politique fiscale	1) Récupération des actes jadis perçus par la dgi en faveur de la province	(1) La maximisation des recettes ayant pour conséquences : disparition de certaines entreprises à cause de la pression fiscale élevée, assainissement du climat des affaires, la province ne bénéficie pas des redevances issues de l'exploitation minière; (2) Incitation à la fraude fiscale ;	1) Révision du répertoire de tous les contribuables, 2) Sensibilisation de tous les contribuables au respect des textes légaux ; 3) Accentuer le contrôle fiscal dans toutes les entreprises minières et forestières de la province	1) Le non-respect de la loi fiscale 2) L'absence d'un répertoire des assujettis et autres contribuables actualisé ; 3) L'ingérence des directions centrales dans les dossiers fiscaux de la province	1) Plaidoyer en faveur de l'autonomisation de province en matière de redressement des dossiers fiscales des grandes entreprises provinciales ; 2) Sensibiliser les agents de toutes les régies financières et les contribuables au respect de textes	1) Le nombre de séminaires de sensibilisation ; 2) Le nombre d'arrêtés et circulaires instituant cette autonomisation
	Capacité de l'administration douanière	1) Malgré les réformes, les capacités humaines, matérielles et financières restent insuffisantes.	(1)Présence de la dpmer (direction provinciale de mobilisation et encadrement des recettes), (2) inefficacité du corps des inspecteurs douaniers, (3) multiplicité de service aux douanes, (4) ingérences dans l'administration douanière	1) Sensibilisation des inspecteurs douaniers ; 2) Instauration du guichet unique ;	1) Absence de protection des agents de douane ; 2) La persistance de multiples services aux postes frontaliers et frontières	1) Sanctionner les corrupteurs (opérateurs économiques) et les corrompus (l'agent de l'etat) pour fraude douanière et autres ; 2) Primer les agents consciencieux ayant résisté à la corruption et n'ayant pas céder au trafic d'influence	1) Nombre de partenaires véreux de la douane dénoncé et médiatisé ; 2) nombre des agents consciencieux primés ; 3) nombre de séminaires de conscientisation organisés

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Production des recettes	**Performance de l'administration fiscale**	1) Mise en place de nouvelle réforme en matière de lutte contre la corruption et la et droits de douanes payés et recouvertes ne profitent pas aux contribuables ; rétrocession faible et irrégulière du gouvernement central à la province	(1) Une avancée peu significative de la mobilisation de recette; (2) il y a concourt sur le recrutement; (3) forte sensibilisation du contribuable; (4) mise en place d'une commission de lutte contre la corruption, (5) la fraude fiscale et douanière	1) Maximisation des recettes ; 2) sensibilisation de tous les partenaires fiscaux ; 3) instauration de comité d'éthique professionnel ; 4) dénonciation de toute sorte de trafic d'influence	1) La persistance de l'impunité, népotisme et trafic d'influence	1) Médiatiser à outrance les partenaires véreux des systèmes fiscaux et para fiscal 2) Primer les agents consciencieux ayant résisté à la corruption et n'ayant pas céder au trafic d'influence	1) Taux d'accroissement des recettes fiscales 2) Nombre de partenaires véreux du fisc dénoncés et médiatisés ; 2) taux d'accroissement des recettes fiscales ; 3) nombre des agents consciencieux primés ; 3) nombre de séminaires de conscientisation organisés
Administration publique	**Gestion publique et passation de marchés**	1) Faible et irrégulière rétrocession du gouvernement central à la province	(1) Manque de transparence dans la gestion de finance publique, (2) coulage ou détournement de deniers publics, (3) faible gestion des revenus, (4) non maitrise de l'assiette fiscale	1) Application stricte de la loi portant sur la rétrocession (finances publiques)	1) La non application de lois sur les finances publiques ; 2) l'impunité des actes de détournements et fraudes de fonds publics	1) Mener une campagne parlementaire en faveur de l'application de lois sur les finances publiques	1) Nombre et pourcentage de rétrocession reçues par la province annuellement
	Gestion des ressources humaines	1) Politisation de l'administration publique et recrutement teinté de népotisme et clientélisme ; 2) salaire insignifiant ; 3) vieillissement du personnel ; 4) débauchage et fuite de cerveaux	(1) Les reformes en cours sur le rajeunissement de l'administration publique, (2) la loi n°16/013 du 16 juillet 2016 portant statut du personnel de carrière de service publics de l'etat et règlement d'administration ;	1) Dépolitisation et renouvellement régulier du personnel de l'administration publique ; 2) assurance d'une retraite digne de bons et loyaux services rendus à la nation par les agents et fonctionnaires de l'etat	1) La non application de la loi n°16/013 du 16 juillet 2016	1) Appliquer effectivement la loi n°16/013 du 16 juillet 2016	1) Nombre de jeunes engagés par quinquennat ; 2) Le taux d'accroissement de fonds alloués aux retraités

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Administration publique	**Responsabilité, transparence et intégrité dans la fonction publique**	1) Vieillissement du personnel de l'administration publique ; 2) l'effectif des cadres de commandement est pléthorique	1) Très faible transparence et intégrité dans le chef des agents et cadres de l'etat	1) Rajeunissement raisonné du personnel de carrière de l'etat ; 2) organisation des séminaires de recyclage des fonctionnaires de l'etat.	1) Le recrutement sans critères objectifs ; 2) la négligence de renforcement des capacités des ressources humaines	1) Organiser le recrutement par le truchement de concours ; 2) organiser les séminaires de renforcement des capacités ;	1)Le ratio réussite sur le total à concourir ; 2) nombre de sessions de renforcement de capacité organisée
Fourniture des services	**Cadre réglementaire (rôle de l'etat dans la fourniture des services**	1) Faible rôle de l'etat dans la fourniture des services de qualité	(1) La promulgation des lois régissant la fourniture des services et équipement certains secteurs, (2) la privatisation de certains services de l'etat	1) Amélioration en priorité les services sociaux de base (desserte en eau, électricité, santé et éducation…) ; 2) la construction des routes goudronnées sur les principaux axes de la province	1) Le budget alloué à ces secteur vitale doit être conséquent ; 2) les études minutieux doivent présider à toute privatisation ;	1) Appliquer la loi sur la passation de marché ; 2) goudronner les routes rn2 et rn5	1) Nombre de sinistres et accidents dus à la mauvaise qualité de service sectoriel fourni par l'etat
	Ressources, compétences et installations adéquates pour la fourniture de services	1) Faible amélioration de taux d'accès aux services sociaux de base ; 2) faible couverture géographique de services de l'éducation et santé ; 3) déséquilibre entre l'offre et la demande des services fournis par l'etat	(1) Partenariat franc entre le public et le privé	1) Amélioration de tous les services sociaux de base ; 2) sanctions aux sous-traitants et maître d'œuvre qui ne respectent pas le contrat	1) Recours à la passation de marché gré à gré ; 2)	1) Appliquer la loi sur la passation de marché ; 2) fournir les services de qualité selon les besoins ; 3) anticiper le goulot d'étranglement	1) Le ratio entre nombre des marchés conclus selon les normes et les gré à gré 2) le taux de dépendance de la population vis-à-vis des infrastructures et services de base et le taux de desserte de ces derniers.

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Accès et bonne distribution des services de base	**Santé**	1) Faible couverture géographique de la fourniture de santé	(1)La mise en place d'une politique provinciale la santé, (2) plan directeur du développement sanitaire (ppds) 2016 2020, (3)plan national du développement sanitaire(pnds) 2016 2020 , (4)construction et réhabilitation des nouveaux centres de santé, (5)la politique de riposte pour lutter contre l'épidémie, (6)la présence des zones de santé, (7)aire de santé, relais communautés, les comité de développement sanitaire et cellule d'animation communautaire (8)instauration des mutuels de santé dans les zones de santé	1) Mise en œuvre d'une assurance maladie ; 2) la gratuité des soins de santé pour les fonctionnaires de l'etat (carte d'ayant droit) ; 3) restauration des magasins généraux et dépôts pharmaceutiques bien achalandés dans toutes les villes et agglomération de plus de 100 000 habitants	1) La modicité du budget national alloué à la santé publique ; 2) le pouvoir d'achat de la population par rapport au cout de la santé	1) Mener un plaidoyer pour l'accroissement de budget alloué à la santé	1) Le pourcentage du budget de la santé par rapport au budget général ; 2) le quotient budgétaire de soins de santé par ménage ; 3) le nombre de dépôts pharmaceutiques et magasins généraux ouverts par province
	Education	1) Faible couverture géographique de la fourniture de service de l'éducation	1)-La gratuité scolaire au primaire Des écoles publiques reste encore Un slogan et manque de bourse d'étude 2) Les filles intègrent les institutions scolaire avec l'appui des Différentes campagnes et projets De ptf 3) baisse du niveau et de la qualité de l'enseignement ; 4) Sous paiement et irrégularité de la paie des enseignants ; 5)Prise en charge des enseignants par les parents ; 6) Conflits d'attributions et des compétences entre l'epsp et formation professionnelle ; 7)Perturbation du calendrier scolaire et académique ; 8) Insuffisance des infrastructures et des équipements; 9) Faible niveau du personnel enseignant ; 10) Interférence, et ingérence des politiques dans l'enseignement;	1) Mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement primaire; 2) la gratuité des soins de santé pour les fonctionnaires de l'etat (carte d'ayant droit) ; 3) restauration des bibliothèques, cantines et dispensaires scolaires	1) La modicité du budget national alloué à l'education nationale ; 2) le pouvoir d'achat de la population par rapport au cout de l'éducation	1) Mener un plaidoyer en faveur de l'accroissement du budget alloué à l'éducation ; 2) décharger les parents de dépenses scolaires au niveau du cycle élémentaire	1) Le pourcentage du budget de l'éducation par rapport au budget général ; 2) le quotient budgétaire de l'éducation par ménage; 3) le nombre d'écoles construites ou réhabilitées par territoire/ commune

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Accès et bonne distribution des services de base	**Electricité**	1) Faible couverture géographique de la fourniture de l'électricité	1) Existence du cadre légal (textes légaux et réglementaires), 2) la présence des groupes armés décourage les missions d'entretien et dépannage des centrales avoisinant ces milices, 3) construction de micro centrales hydro électriques, 4) libéralisation du secteur en matière de production et distribution de l'énergie électrique, 5) existence de 5 centrales hydro électriques dont 4 opérationnelles (ruzizi 1 et 2, mungombe et bendera), lulingu ne fonctionne plus, 6) coupures intempestives et faible couverture de la desserte, 7) les services de l'etat demeurent les grands consommateurs et grands débiteurs de la snel, 8) les factures forfaitaires cohabitent souvent avec le raccordements illicites dahulage, 9) vétusté des centrales hydroélectriques et réseau de distribution. Cohabitent souvent avec le raccordements illicites dahulage, 9) vétusté des centrales hydroélectriques et réseau de distribution.	1) Recouvrement des factures en souffrance détenues par l'etat, 2) remise en œuvre des plans directeurs des villes et cités ; 3) réhabilitation, entretien et construction des barrages hydroélectriques ; 4) exploitation de gaz méthane et pétrole successivement dans le lac kivu et tanganyika	1) La modicité du budget national alloué à l'energie ; 2) le non-paiement des factures par les services étatique ; 3) la pression démographique, le lotissement sauvage et construction anarchique	1) Réhabiliter, entretenir et construire les centrales vétustes, à entretenir et hors usage / site potentiellement électrique ; 2) réhabiliter et désengorger certaines agglomérations et quartiers mal lotis ; 3) réhabiliter le réseau de transport d'énergie hydroélectrique ; 4) mener les études sur l'exploitation de gaz méthane et pétrole successivement dans le lac kivu et tanganyika.	1) Le taux de desserte / couverture de distribution d'électricité par ville / cité ; 2) le nombre d'heures (jours) desservis par jour (par semaine)3) le nombre de barrages hydroélectriques construits, entretenus ; 4) nombre de kilomètres de câble et transformateurs installés

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Accès et bonne distribution des services de base	Eau	1) Faible couverture géographique de la fourniture de l'eau	(1)Réseaux de distribution vétustes et défectueux ; (2) faible couverture de la province en fournitures d'eau potable; (3) Nombreuses fuites d'eau dues à la vétusté du réseau ; (4) Non-paiement des dettes de la regideso par les structures étatiques ; (5) Insuffisance des infrastructures de distribution ; (6) Existence du projet d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu semi-urbain (peasu) ; (7)Existence du plan provincial d'alimentation en eau potable et assainissement (aepa) en milieu rural et semi-urbain de la province avec des horizons en 2020 et 2025.	1) Recouvrement des factures en souffrance détenues par l'etat, 2) remise en œuvre des plans directeurs des villes et cités ; 3) réhabilitation, entretien et construction des centres de captage et usines de traitement d'eau; 4) de réseau de distribution d'eau	1) La modicité du budget national alloué à l'energie ; 2) le non-paiement des factures par les services étatique ; 3) la pression démographique, le lotissement sauvage et construction anarchique	1) Réhabiliter, entretenir et construire les centres de captages et usines de traitement de l'eau; 2) réhabiliter et désengorger certaines agglomérations et quartiers mal lotis ; 3) construire et réhabiliter le réseau de distribution d'eau.	1) Le taux de desserte / couverture de distribution d'eau par ville / cité ; 2) le nombre d'heures (jours) desservis par jour (par semaine)3) le nombre des centres de captages et usines de traitement de l'eauconstruits, entretenus ; 4) nombre de kilomètres de tuyaux, pompes et cabines répartiteurs installés
	Transport		(1 Privatisation à outrance de tous les moyens de transport (lacustre, aérien, terrestre, 2) inexistence du plan directeur du transport ; (3) Non-respect de la règlementation dans le secteur de transport ; (4)Vétusté et spoliation des infrastructures ; (5); Existence de multiple barrières et taxes sur la voie routière (7) Prédominance du secteur privé ; 8) la majorité de la population emprunte l'aéroport de goma pour se rendre	1) Ouverture des sociétés de transport étatiques dans toutes les voies de communication ; 2) casser le quasi-monopole détenu par les 2 principales compagnies aériennes qui couvrent le pays en facilitant les potentiels investisseurs dans ce secteur ; 3) allongement de la piste de l'aéroport de kavumu et construction de son aérogare ; 4) ouverture des taxis lacustres (canons rapides et bateaux mouches)		1) Construire les routes bitumées à travers les grands axes de la province ; 2) construire l'aérogare et allonger la piste de kavumu ; 3) faciliter et encourager les investissements dans le secteur ; 4) relancer les activités des entreprises de l'etat qui ont œuvré dans le secteur il y a bel lurette (otcz, sncz)	1) Nombre de kilomètres de route bitumée construite, 2) nombre de mètres construit pour l'allongement de la piste ; 3) nombre de passagers et volume de fret transitant à l'aéroport de kavumu ; 4) nombre d'heures ou de jours passés par route entre bukavu et les chefslieux de territoires et autres grandes cités de la province

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Accès et bonne distribution des services de base	**Sécurité alimentaire**	1) Persistance de la malnutrition et de la sous-alimentation dans certains milieux ruraux de la province (2) Insuffisance de sensibilisation de la population sur l'alimentation ; (3) Repas uniformes et constitués des mêmes aliments de base (manioc ou le maïs) et faible en quantité et en qualité ; (4)Taux de malnutrition aigüe globale et celui de la malnutrition chronique; (5) Déficit de la production agro pastorale du à l'insécurité dans les milieux ruraux ; 6) Faible pouvoir d'achat de la majorité de la population.	1) Persistance de la malnutrition et de la sous-alimentation dans certains milieux ruraux de la province (2) Insuffisance de sensibilisation de la population sur l'alimentation ; 3) repas uniformes et constitués des mêmes aliments de base (manioc ou le maïs) et faible en quantité et en qualité ; 4) taux de malnutrition aigüe dans certains coins reculés ; 5) déficit de la production agro pastorale du à la mauvaise qualité des semences et à l'insécurité dans certains milieux ruraux ; 6) une bonne partie des denrées alimentaires est importée de partout mais l'exportation de nos vivres et le retour des mévendus de produits ruandais sont strictement prohibés par le ruanda ; 7) la vétusté et la spoliation de terrain (pâturage) d'engraissement de l'abattoir public (elakat) pose problème ; 8) prolifération des abattoirs pirates. Et la spoliation de terrain (pâturage) d'engraissement de l'abattoir public (elakat) pose problème ; 8) prolifération des abattoirs pirates.	1)Lutte contrela malnutrition et la sous-alimentation dans province (2) Sensibilisation de la population sur l'alimentation ;3) convocation d'une rencontre entre les 2 gouvernements (rdc et ruanda) sur la circulation mutuelle des personnes et de leurs biens sans restriction sur les denrées alimentaires ; 3) réhabilitation des abattoirs publics ; 4) importation des races et semences améliorés pour relancer l'élevage et la culture dans la province ; 5) relance des activités piscicoles et règlementation de la chasse ; 7) modernisation de la pèche sur nos lacs et rivières en tenant compte des odd.	1) Persistance des habitudes alimentaires dans certaines communauté ; 2) la non tenue de forum sur la levée de mesure de la prohibition qui frappe nos produits alimentaires au ruanda ; 3) la vétusté et spoliation de nos abattoirs publics ; 4) la modicité du budget alloué au secteur.	1) Sensibiliser la population sur le risque qu'elle court en s'imposant un régime alimentaire dénué de toute normes (campagne sur l'hygiène alimentaire) ; 2) réhabiliter les abattoirs publics ; 3) organiser le forum axé sur l'échange mutuel dans le commerce entre nos 2 pays ; 4) sécuriser les milieux ruraux et vulgariser la nouvelle technique culturale à travers la distribution des races et semences améliorés aux paysans (agriculteurs, éleveurs et pisciculteurs)	1) Taux de prévalence de malnutrition et sous-alimentation aigue et chronique; 2) le ratio poids/taille et poids/âge sur toute les classes d'âge ; 3) le nombre des forums axé sur l'échange mutuel dans le commerce entre nos 2 pays ; 4) la balance commerciale entre la rdc et le ruanda en général, et entre la préfecture de changugu et le sud-kivu en particulier, voir d'autres provinces voisines de pays voisins ; 5) tonnes de vivres produits ; 6) le nombre d'abattoirs réhabilités et/ou construits (public comme privé)

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Accès et bonne distribution des services de base	Information et communication	1) Inexistence d'une politique sectorielle ; (2) Respect de droit d'accès à l'information ; (3)Garantie et respect de la liberté d'expression ne sont pas respectés ; (4)La faiblesse de la commission de censure Fermeture de réseaux sociaux , les médias publics sont au service du pouvoir, (5) accès sélectif aux médias publics	1) Inexistence d'une politique sectorielle ; (2) Respect de droit d'accès à l'information ;(3)garantie et respect de la liberté d'expression ne sont pas respectés ; (4)La faiblesse de la commission de censure ; 5) fermeture de réseaux sociaux ; 6) les médias publics sont au service du pouvoir, (5) accès sélectif aux médias publics ; 6) inexistence des journaux locaux.	1) Mise en œuvre de la politique sectorielle ; (2) Respect de droit d'accès à l'information garantie par le respect de la liberté d'expression ; 3) Effectivité du pouvoir de la commission de censure 4) Loi sur la protection des réseaux sociaux (contre sa fermeture) , 5) l'ouverture des médias publics à tout citoyens et à tout regroupement socio politique sont au service du pouvoir,	1) L'inexistence d'une politique; (2); La faiblesse de la commission de censure	1) Ouvrir les médias officiels à tout citoyens et à tout regroupement socio politique ; 2) censurer les émissions et journalistes qui brillent par leur partialité et immoralité ; 3) sanctionner toute personne coupable de fermeture des réseaux sociaux.	1) Ratio nombre de passage et d'heures des 2 tendances socio-politiques aux médias officiels; 2) nombre des personnes et organes de presse par tendance socio-politique censurées ; 3) nombre des personnes sanctionnées pour avoir commandité la fermeture des réseaux sociaux
	Assainissement	(1) Non-respect des normes de qualités de l'offre des services d'assainissement ; (2) Faible budget alloué au secteur ; (3) Faible rôle de l'etat dans la fourniture de services de qualité d'assainissement ; (4) Prolifération des décharges sauvages à travers la ville de bukavu ;	(1) Absence d'une politique d'assainissement ; (2) Service d'hygiène inopérant ; (3) Spoliation, vétusté, inexistence et insuffisance des infrastructures d'assainissement ; (4) Prolifération des décharges sauvages à travers la ville de bukavu ; (5) Problèmes de collecte, d'évacuation et de traitement des immondices ; (6) Partenariat public privé hôtel de ville-ong pour l'enlèvement des immondices ; (7) Plan provincial d'alimentation en eau potable et assainissement (aepa) en milieu rural et semi-urbain inopérant.	(1)Allocation d'un budget conséquent au secteur ; 2) réhabilitation et construction des ouvrages d'assainissement (égout, système de tout à l'égout ; 3) construction des sites d'enfouissement et usine de traitement des ordures ; 4) equipement des structures chargées d'assainissement et hygiène.	(1) Faible budget alloué au secteur ; 2) persistance de la construction anarchique; 3) prolifération et persistance des marchés pirates.	(1) Démolir tout ce qui piétine la dépendance des ouvrages de drainage et assainissement ; 2) construire les ouvrages d'assainissement en fonction de la pluviométrie, du relief et de la démographie du milieu; 3) sensibiliser la population sur le danger qu'elle court ; 4) détruire les marchés pirates et doter les marchés officiels de services spécifiques pour leurs assainissement et hygiène.	(1) Nombre de kilomètre des caniveaux et égouts construits ; 2) nombre de kilomètre de voies piétonnières construites 3) nombre d'arbres plantées sur les flancs des montagnes, collines et le long des avenues, 4) nombre de tonnes d'ordures acheminés aux décharges publiques ; 5) le pourcentage de l'etat dans cette tâche par rapport aux privés ; 6) nombre des marchés pirates détruits ; 7) nombre des campagnes de sensibilisation de la population.

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES							
Dimension	Sous dimension	Situation passée	Situation actuelle	Situation souhaitée	Défis /goulots d'étranglement	Actions à mener	Indicateurs
Accès et bonne distribution des services de base	**Habitat**	1) Absence de la politique d'habitat d'où le non-respect du plan directeur de la ville et cités légués par l'administration du congo belge, 2) l'insécurité dans les milieux ruraux a entrainé une pression démographique avec comme corollaire la pression foncière et la promiscuité, 3) la voierie, le réseau de drainage es quasi inexistant	1) Absence de la politique d'habitat d'où le non-respect du plan directeur de la ville et cités légués par l'administration du congo belge, 2) l'insécurité dans les milieux ruraux a entrainé une pression démographique avec comme corollaire la pression foncière et la promiscuité, 3) la voierie, le réseau de drainage es quasi inexistant	1) Application effective de la politique d'habitat ; 2) construction des nouvelles cités urbanisées le long des axes routiers principaux ; 3) construction des quelques cités de transit autour de la ville de bukavu ; 4) destruction de toutes les constructions anarchiques.	1) Doter la province d'un budget conséquent inscrit dans un plan décennal 2 fois renouvelable; 2) la passation de certains marchés seront partiellement soumis aux techniciens provinciaux ; 3) le non-respect des normes de construction suivant le relief, la portance et texture du sol tout en tenant compte des conditions climatiques et les objectifs de développement durable	1) Mener un plaidoyer soutenu par les nostalgiques de bukavu, la sc et les élus de la province auprès du gouvernement central et les bailleurs de fonds ; 2) préparer la population de projet de démolition, dédommagement, délocalisation et relocalisation ; 3)	1) Le nombre de cahier de charge défendu ; 2) le nombre de lots et projets financés ; 3) le nombre des cités de transit construits

ANNEXE 2. MATRICE DE FRAGILITÉ

PSG1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
Accord politique	Processus de paix et dialogue politique	Processus électoral en cours		■				2
		Application de l'accord du 31 /12 non effective		■				2
		Vagabondage des acteurs au sein des partis politique		■				2
	Accord sur la division du pouvoir/ lutte pour le pouvoir	Processus de décentralisation en cours		■				2
		26 Provinces déjà existantes		■				2
		Conflits de compétence entre les administrateurs des territoires	■					1
	Présence territorial de l'etat (relation centre périphérique) environnement	Insuffisance des unités de la police et des fardc dans tous les territoires et dans la ville		■				2
		Insuffisance du personnel et d'infrastructures juridictionnels dans les territoires		■				2
		Existence des services étatiques: vieillissement du personnel administratif au niveau du territoire et présence du personnel non qualifié au sein de l'administration locale	■					1
Processus politique et institution	Environnement propice à la participation politique	Forte mobilisation de partis politiques		■				2
		Faible taux de participation des femmes et des jeunes dans le processus électoral	■					1
		Restriction des manifestations populaires pour les partis politiques de l'opposition et la société civile	■					1

PSG1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Processus politique et institution	Représentation inclusive dans les institutions d'etat	La représentation dans les institutions de l'etat tient compte du militantisme et du clientélisme et le tribalisme et non de la méritocratie	■					1
		Faible taux de représentation des femmes dans institutions étatiques		■				2
		Absence des catégories vulnérables dans les institutions (albinos, pygmées, pvv, personnes vivant avec handicap, etc.) Dans les institutions de l'etat	■					1
	Equilibre de l'exécutif	Insuffisance de missions de contrôle de l'exécutif		■				2
		Léthargie constatée au sein de l'organe de contrôle (assemblée provinciale)	■					1
		On ne tient pas compte de domaine de compétence dans la composition du gouvernement en province du sud-kivu	■					1
Relations societales	Relations parmi les groupes	Lueur de cohésion sociale entre les groupes		■				2
		Manipulation ethnique	■					1
		Tension sociale liée à la préparation des élections	■					1
	Processus pour la réconciliation et la résolution des conflits	Existence du barza intercommunautaire pour la paix		■				2
		Tension due à la lutte pour la scission de la province et la création d'autres territoires à l'intérieur de la province par certaines ethnies	■					1
		Existence des cld		■				2

PSG1: POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
Relations societales	**Qualité et diversité des organisations de la société civile**	Multiplicité des organisations de la société civile						2
		Manque d'appui et de subvention aux organisations de la société civile						1
		Manque de pérennisation des actions des ong (non appropriation des actions par les bénéficiaires)						2
TOTAL								1,5

PSG 2 - SÉCURITÉ								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
Conditions de sécurité	**Intensité des conflits et de la violence politique**	Débauchage des opposants et dédoublement des parties politiques de l'opposition						1
		Dédoublement des certains partis frondeurs de la majorité présidentielle						1
		Intolérance politique, interpellations et incarcération des acteurs politiques et des osc						1
	Fréquence de la déstabilisation transfrontalière	Circulation illicite transfrontalière des armes à feu et des ressources naturelles						1
		Répression des manifestations publiques des acteurs politiques de l'opposition et des osc						1
		Assassinats des populations						1
		Non respects de la mission de la police et de l'armée						1
		Politisation des services de l'ordre						1
	Rôle de l'etat et des acteurs non étatiques	Intrusion des groupes armées burundais dans la plaine de la ruzizi						1
		Vente et prolifération des armes légères dans les zones de tension						1
		Piraterie des cartes d'électeurs						1
		Les produits vivriers de la rdc dont frappés du dumping par le rwanda alors que leur denrées s'exporte facilement vers chez nous						1

PSG 2 - SÉCURITÉ								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Conditions de sécurité	Taille et proportionnalité du secteur de la sécurité (Ressources humaines, matériels et gestion)	Faible résultat de services de sécurité						1
		Inadéquation des matériels utilisés par les services de sécurité						1
		Recrutement des agents de services de sécurité ne tient pas compte de l'instruction.						1
Capacité et responsabilité	Surveillance civile et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité (Ressources et compétences adéquates des institutions du secteur de la sécurité)	Vieillissement des effectifs chargés de sécurité						1
		Faible capacité intellectuelle des certains agents de sécurités lié au mauvais recrutement et mauvaise instruction						1
		Immixion et chevauchement des compétences dans les prestations des services de sécurité						1
		Non maitrise des attributions des services de l'ordre						1
		Attribution des grades subjectives (clientélisme et népotisme président dans l'avancement des grades)						1
	Relation entre le système de la sécurité et la justice	Faible collaboration entre les services de sécurité et la justice						1
		Fréquentes immixtions des services de sécurité dans certaines attributions de la justice (appareil judiciaire)						1

PSG 2 - SÉCURITÉ								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
Performance et responsabilité des institutions de justice	**Confiance du public dans les institutions du secteur public**	Méfiances des citoyens à l'égard des institutions du secteur de sécurité						1
		Manque de professionnalisme des agents de sécurité						1
		Arrestations arbitraires						1
	Impunité des institutions du secteur de sécurité	manque de professionnalisme des agents de sécurité						1
		La corruption et le trafic d'influence règne en maitre						1
	Réactivité des institutions du secteur de la sécurité et traitement des groupes vulnérables	Répression violente des citoyens						1
		Marchandage de services de sécurité						1
		Brutalité des agents de sécurité						1
TOTAL								1

PSG 3 - JUSTICE								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
Conditions de sécurité	**Intensité de la violence**	Installation des tripaix dans les territoires et dans la ville de bukavu en remplacement de la justice coutumière						2
		Existence d'un tribunal pour enfant dans la commune de kadutu						2
		Création d'un tribunal de commerce						2
		Non existence des auditorats militaires dans les territoires						1
		Insuffisance du nombre des magistrats affectés aux parquets près les tripaix de la province du sud-kivu en général						1
	Fréquence de la déstabilisation transfrontalière	La loi du plus fort						1
		Trafic d'influence						1
		Forte pression et immixtion des autorités politico militaires dans les procès						1
		Corruption						1
		Des requisitions d'information intempestives						1
	Rôle de l'etat et des acteurs non étatiques	Des nombreux conflits armés internes en province les arrestations arbitraires						1
		Des guerres d'aggression et utilisation de la violence						1

PSG 3 - JUSTICE									
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Conditions de sécurité	Rôle de l'état et des acteurs non étatiques	Des rébelions nombreuses dans différentes contrées de la province						1
		Des viols et pillages massifs et systématiques dans plusieurs coins						1
		Des assassinats de masse						1
	Relation entre les système de justice traditionelle et formelle	1Suppression des juridictions coutumières (tribunaux secondaires et principaux						2
		Création des tribunaux de paix en vue du remplacement des juridictions coutumières dans tous les territoires						3
		Expression du besoin de retour au système de justice traditionnel par certains justiciables						1
Capacité et responsabilité	Gestion des ressources humaines et materielles	Insuffissance des instalations pénitenciaires						2
		Quelques appui a la reforme du secteur de la justice par les fournitures et matériels de bureau						3
		Insufisance du personnel expérimenté par rapport au besoin						1
		Recrutement des nouvelles unités dans le corps judiciaire						2
		Concentration des ressources humaines dans le milieu urbain						1
		Insuffisance du nombre des magistrats affectés aux parquets près les tripaix de la province du sud-kivu en général						2

PSG 3 - JUSTICE								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Capacité et responsabilité	Transparence et responsabilité	Possibilité pour les forts de s'auto rendre justice						1
		Manque de transparence dans la gestion de la plupart des procédures judiciaires au niveaux des cours et tribunaux						1
		Non respect des délais et justice des nantis						1
		Totale irresponsabilité des magistrats pour les actes de leur ministères						1
		Des requisitions d'information intempestives						1
Performance et responsabilité des institutions de justice	Confiance publique des institutions de justice	Amélioration progressive de la confiance publique dans les institutions publiques						2
		Non respect des garanties procédurales						1
		Lenteur dans les procédures						1
	Efficacité des institution de justice	Phase de la sous-dimension						1.3
		Institutions de justice quasi-efficaces						1
		Une justice pour tous commence à s'installer lentement,						2
		Les institutions de justice se sont revelées un peu plus efficaces dans la repression des certains crimes						2

PSG 3 - JUSTICE								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
Performance et responsabilité des institutions de justice	**Traitement des groupes vulnerables**	Petites améliorations dans la protection des droits des vulnérables,						2
		Promulgation de certaines lois protégeant des catégories des vulnérables (enfants, femmes, personnes vivant avec handicap, avec vih, etc.),						2
		Non allocation de l'enveloppe budgétaire sur l'aide légale au barreau du sud-kivu,						1
		Manque de diligence dans la gestion des dossiers impliquant les personnes vulnérables						1
		Non disponibilité de l'aide légale pour les vulnérables des milieux ruraux,						1
TOTAL								1,4

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Ressources productives et possibilité (projection de croissance)	Base des ressources et infrastructure	Réhabilitation et entretien en cours des infrastructures routières de base (rn2 et rn5), (3) portuaires (kalundu), industrielles, minières, unités de production d'eau minérale et (3) construction des infrastructures énergétique débauchage des opposants et dédoublement des parties politiques de l'opposition	■					1
		Construction des édifices (gouvernorat, senasem, inpp, inss, ceni, etc…),		■				2
		Construction des édifices (gouvernorat, senasem, inpp, inss, ceni, etc…),		■				2
		Délocalisation et destruction des quelques industries notamment l'usine de l'eau minérale, la sucrerie ; la tôlerie, la cimenterie etc…	■					1
		Délabrement avancé et spoliation des centres de formation des métiers pour la jeunesse	■					
	Economie informelle et illicite	Réduction des industries mf dans la province,	■					1
		Faible croissance / développement des de petites et moyennes entreprises et ou industries	■					1
		Accès aux crédits par les ménages à faible revenu	■	■				2
		Plusieurs commerces éligibles au statut de pme se cachent pour ne pas payer l'impôt	■					1

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Ressources productives et possibilité (projection de croissance)	Inégalité	Inégalité d'emploi par sexe						1
		Mauvaise répartition des revenus entre les employés privés et publics						1
		Persistance de la répartition inégale des richesses						1
Emploi et niveau de vie (moyens de subsistance)	Cadre politique et environnement favorable pour l'emploi	Inexistence de politique nationale et provinciale d'emploi ;						1
		Le secteur informel emplois plus de travailleurs que l'administration publique ;						1
		Le traitement des retraités décourage l'attrait des jeunes dans la fonction publique (fp) et le smig ne cadre pas avec le cout de la vie ;						1
		L'écart géant de traitement de salaire entre la capitale et les provinces créent des frustrations dans la fp						1
	Quantité et qualité d'emploi	Création des nouveaux emplois par les entreprises minière et bancaire ;						2
		Faible encadrement et sensibilisation des pêcheurs des lacs kivu et tanganyika en vue d'améliorer leur prise tout en sauvegardant la nature						1
	Accès aux opportunités et distributions	La loi sur l'amélioration du climat des affaires, lancement du partenariat public-privé, développement des projets d'intérêt régional, adhésion au système ohada, réforme des finances publiques						2
		Les sociétés minières n'appliquent pas la promotion sociétale des riverains de carrés miniers et de la province en généra						1

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Développement du secteur privé	Créer un environnement favorable au développement du secteur privé	Faible application de la loi sur la création des entreprises via le guichet unique ;						1
		Création de micro crédit et quelques banques facilitant l'accès aux crédits						2
		Faible rendement et gain des exploitants miniers artisanaux						1
	Quantité et qualité du développement du secteur privé	Le secteur privé tient l'essentiel de l'économie de la province ;						1
		La majorité des opérateurs économiques du secteur privé pratique la fraude et évasion fiscales						1
	Egalité d'accès aux opportunités d'investissement	L'accès aux crédits auprès de banques est sélectif						1
		Les micro finances offre des facilités aux crédits à tout le monde						2
		Création des espaces protégés(parcs), code forestier en vulgarisation, code minier en vulgarisation, exploitation industrielle des mines, coopératives minières						2
Gestion des ressources naturelles	Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles	Certaines dispositions sur la loi et les conventions internationales portant sur l'environnement et conservation de la nature sont appliquées						2
		L'occupation et exploitation quasi illégale des ressources naturelles par les riverains et opérateurs économiques						1

PSG 4 - FONDEMENTS ÉCONOMIQUES								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Gestion des ressources naturelles	Capacité pour la gestion des ressources naturelles	Ingérence dans la gestion des ressources naturelles due aux conflits d'intérêt et de compétence avec d'autres secteurs apparentés	■					1
		La plus part de contrats signés entre les exploitants et les autorités centrales ne tiennent pas compte de réalités provinciales et des techniciens	■					1
		La coopération allemande et autres ptf contribue à la sensibilisation des compatriotes sur le respect de la nature		■				2
	Performance de la gestion des ressources naturelles	La province éprouve des difficultés à gérer ses ressources suites aux multiples et diverses immixion dans ses attributions	■					1
		Création des espaces protégés(parcs) , code forestier en vulgarisation, code minier en vulgarisation ,exploitation industrielle des mines et création des coopératives minières		■				2
		Contraste de contribution des ressources naturelles dans le pib de la province et le volume et la variété des ressources naturelles exploité	■					1
		Inexploitation de gaz méthane de lac kivu et pétrole dans le lac tanganyika ainsi que les multiples centrales hydroélectriques et sa potentialité contre la surexploitation de bois de chauffe	■					1
	Distribution des ressources naturelles	Absence d'une politique adéquate susceptible d'assurer le suivi évaluation et contrôle sur la distribution des rnat suivant les critères démographique, socio-économique et l'accessibilité des centre de consommation	■					1
		Contraste entre la couverture et la qualité de desserte de l'énergie électrique et le potentiel hydrographique de la province	■					1
		L'état de dégradation de la majorité de routes nationales, de desserte agricole et locales face au trafic et poids sur essieux (taux de motorisation de la province) plombent la distribution des rnat	■					1
TOTAL								1,2

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Production des recettes	Conditions pour la collecte de l'impôt et des droits de douane	Existences des services coordonnés (dpmer, dgda, dgi, dgrad, cpif), 2) quasi application des textes légaux						2
	Politique fiscale	La maximisation des recettes ayant pour conséquences : disparition de certaines entreprises à cause de la pression fiscale élevée, assainissement du climat des affaires, la province ne bénéficie pas des redevances issues de l'exploitation minière						1
		Incitation à la fraude fiscale ;						
	Capacité de l'administration fiscale et douanière	Présence de la dpmer (direction provinciale de mobilisation et encadrement des recettes), (2) inefficacité du corps des inspecteurs douaniers, (3)multiplicité de service aux douanes, (4)ingérences dans l'administration fiscale et douanière						1
	Performance de l'administration fiscale	Une avancée peu significative de la mobilisation de recette; (2)il y a concourt sur le recrutement; (3)forte sensibilisation du contribuable; (4) mise en place d'une commission de lutte contre la corruption, (5)la fraude fiscale et douanière						1

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
Administration publique	Gestion de finance publique	Manque de transparence dans la gestion de finance publique, (2) coulage ou détournement de deniers publics, (3) faible gestion des revenus, (4) non maitrise de l'assiette fiscale						1
	Gestion des ressources humaines	Les reformes en cours sur le rajeunissement de l'administration publique, (2) la loi n°16/013 du 16 juillet 2016 portant statut du personnel des carriers de service publics de l'etat et règlement d'administration						2
	Reddition de comptes, transparence et intégrité dans la fonction publique	Très faible transparence et intégrité dans le chef des agents et cadres de l'etat						1
Fournitures de services, accès et bonne distribution des services de base	Cadre réglementaire (rôle de l'état dans la fourniture de services)	La promulgation des lois régissant la fourniture des services et équipement certains secteurs, (2) la privatisation de certains services de l'etat						2
	Ressources, compétences et installations adéquates pour la fourniture de services	Bon partenariat public privé						2

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
accès et bonne distribution des services de base	**Santé**	(1)La mise en place d'une politique provinciale la santé, (2) plan directeur du développement sanitaire (ppds) 2016 2020, (3)plan national du développement sanitaire(pnds) 2016 2020 , (4)construction et réhabilitation des nouveaux centres de santé, (5)la politique de riposte pour lutter contre l'épidémie, (6)la présence des zones de santé, (7)aire de santé, relais communautés, les comité de développement sanitaire et cellule d'animation communautaire (8)instauration des mutuels de santé dans les zones de santé						2
	Éducation	-La gratuité scolaire au primaire Des écoles publiques reste encore Un slogan et manque de bourse d'études - Les filles intègrent les institutions scolaire avec l'appui des Différentes campagnes et projets De ses partenaires techniques et Financiers baisse du niveau et de la qualité de l'enseignement ; -Sous paiement et irrégularité de la paie des enseignants ; Prise en charge des enseignants par les parents ; -Conflits d'attributions et des compétences entre l'epsp et formation professionnelle ; -Perturbation du calendrier scolaire et académique ; -Insuffisance des infrastructures et des équipements; -Faible qualification du personnel enseignant ; -Interférence, ingérence des politiques dans l'enseignement; -Manque de bourses d'études ;						1

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
accès et bonne distribution des services de base	**Eau**	-Réseaux de distribution vétustes et défectueux ; (2) faible couverture de la province en fournitures d'eau potable; -Nombreuses fuites d'eau dues à la vétusté du réseau ; -Non-paiement des dettes de la regideso par les structures étatiques ; -Insuffisance des infrastructures de distribution ; -Existence du projet d'alimentation en eau potable et assainissement en milieu semi-urbain (peasu) ; -Existence du plan provincial d'alimentation en eau potable et assainissement (aepa) en milieu rural et semi-urbain de la province avec des horizons en 2020 et 2025.						1
	Electricité	1) Existence du cadre légal (textes légaux et réglementaires), 2)la présence des groupes armés décourage les missions d'entretien et dépannage des centrales avoisinant ces milices, 3) construction de micro centrales hydro électriques, 4) libéralisation du secteur en matière de production et distribution de l'énergie électrique, 5) existence de 5 centrales hydro électriques dont 4 opérationnelles (ruzizi 1 et 2, mungombe et bendera), lulingu ne fonctionne plus, 6) coupures intempestives et faible couverture de la desserte, 7) les services de l'etat demeurent les grands consommateurs et grands débiteurs de la snel, 8) les factures forfaitaires cohabitent souvent avec le raccordements illicites (frauduleux) dahulage, 9) vétusté des centrales hydroélectriques et réseau de distribution.						1
	Electricité	1) Existence du cadre légal (textes légaux et réglementaires), 2)la présence des groupes armés décourage les missions d'entretien et dépannage des centrales avoisinant ces milices, 3) construction de micro centrales hydro électriques, 4) libéralisation du secteur en matière de production et distribution de l'énergie électrique, 5) existence de 5 centrales hydro électriques dont 4 opérationnelles (ruzizi 1 et 2, mungombe et bendera), lulingu ne fonctionne plus, 6) coupures intempestives et faible couverture de la desserte, 7) les services de l'etat demeurent les grands consommateurs et grands débiteurs de la snel, 8) les factures forfaitaires cohabitent souvent avec le raccordements illicites (frauduleux) dahulage, 9) vétusté des centrales hydroélectriques et réseau de distribution.						1.3

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES								
Dimensions	Sous-dimensions	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle
accès et bonne distribution des services de base	Transport	-Privatisation à outrance de tous les moyens de transport transport (lacustre, aérien, et terrestre, (2)inexistence du plan directeur du transport ; -Non-respect de la règlementation dans le secteur de transport ; -Vétusté et spoliation des infrastructures ; -Existence de multiple barrières et taxes sur la voie routière; -Cadre institutionnel obsolète ; -Prédominance du secteur privé.						1
	Sécurité alimentaire	-Persistance de la malnutrition et de la sous-alimentation ; -Insuffisance de sensibilisation de la population sur l'alimentation ; -Repas uniformes et constitués des mêmes aliments de base (manioc ou le maïs) et faible en quantité et en qualité ; -Taux de malnutrition aigüe globale et celui de la malnutrition chronique; -Déficit de la production agro pastorale du à l'insécurité rurale ; -Faible pouvoir d'achat de la majorité de la population.						1

PSG 5 - REVENUS ET SERVICES								
Dimensions	**Sous-dimensions**	**Situation actuelle**	**Phase 1: Crise**	**Phase 2: Reconstruction & réforme**	**Phase 3: Stabilisation**	**Phase 4: Transformation**	**Phase 5: Résilience**	**Echelle**
accès et bonne distribution des services de base	**Information et communication**	-Inexistence d'une politique sectorielle ; -Respect de droit d'accès à l'information ; -Garantie et respect de la liberté d'expression ; -La faiblesse de la commission de censure ; -Fermeture , les médias publics sont au service du pouvoir, (5) accès sélectif aux médias publics						1
	Assainissement	-Absence d'une politique d'assainissement ; -Service d'hygiène inopérant ; -Spoliation, vétusté, inexistence et insuffisance des infrastructures d'assainissement ; -Prolifération des décharges sauvages à travers la ville de bukavu ; -Problèmes de collecte, d'évacuation et de traitement des immondices ; -Partenariat public privé hôtel de ville-ong pour l'enlèvement des immondices ; -Plan provincial d'alimentation en eau potable et assainissement (aepa) en milieu rural et semi-urbain inopérant.						1
	Habitat	-Absence de la politique de l'habitat d'où le non-respect du plan directeur de la ville et cités légués par l'administration du congo belge, 2) l'insécurité dans les milieux ruraux a entrainé une pression démographique avec comme corollaire la pression foncière et la promiscuité, 3) la voierie, le réseau de drainage es quasi inexistant						1
TOTAL								1,3